

Type de monuments

Les monuments inventoriés sont en majorité des **monuments religieux** (treize églises, trois chapelles, quatre croix, deux lanternes des morts dans l'AEE). Ces édifices religieux se situent pour la plupart dans des bourgs ou des villes de taille variable. On recense également **huit châteaux**, plus ou moins bien conservés, et un manoir, plusieurs mégalithes (onze dolmens, un menhir et un polissoir) ainsi qu'une **maison, deux hôtels, cinq ponts, un ancien hospice, un ensemble rural et une ancienne selle**. Certains monuments sont des traces de l'époque féodale ou antique (deux mottes féodales, une porte-bergère, deux enceintes, un camp à fortification, une voie antique).

Vue générale des enjeux patrimoniaux de l'AEE

Les monuments historiques les plus emblématiques et les plus reconnus de l'aire d'étude éloignée sont **l'église Saint-Pierre-ès-Liens, la porte-bergère du Dorat et le dolmen n°2 de la Betoulle à Berneuil**. Parmi les 60 monuments historiques de cette aire d'étude, **deux présentent des enjeux forts, 10 des enjeux modérés et 44 des enjeux faibles**.

Vue générale des sensibilités patrimoniales de l'AEE

La grande majorité des monuments historiques de l'AEE ne présente aucune relation visuelle potentielle (visibilité depuis les périmètres protégés, covisibilité). Ils sont en effet nombreux à être situés au creux de vallées, où le relief et les boisements souvent denses empêchent toute vue lointaine, ou au sein d'un paysage bocager où les haies cadrent le regard et filtrent les vues. Seuls des monuments isolés implantés sur des points hauts (château de Sannat), ou lorsque des points de vue dégagés le permettent, pourraient être perçus conjointement à la ZIP.

Parmi les 60 monuments historiques de l'AEE, seuls deux monuments présentent une sensibilité modérée vis-à-vis de la zone projet. Quatre présentent des sensibilités très faibles.

Description des éléments patrimoniaux présentant des enjeux modérés à forts ou des sensibilités faibles à minima

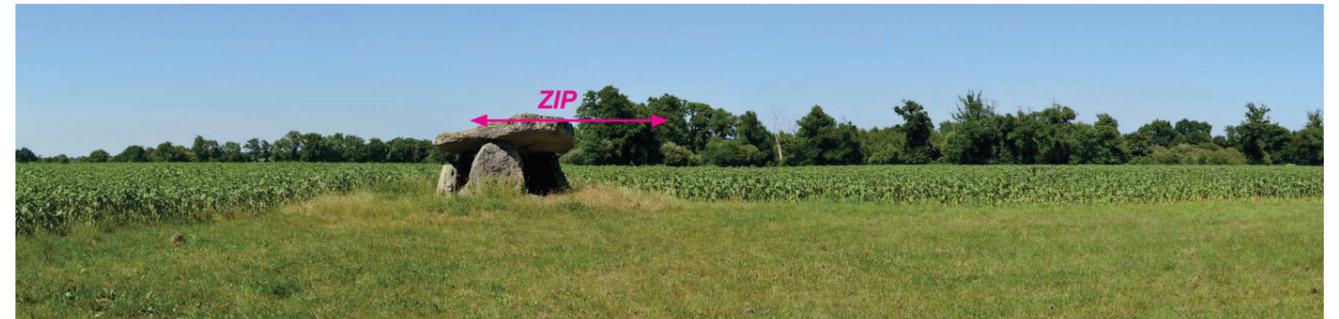
L'ensemble des monuments historiques est listé et décrit dans les tableaux pages suivantes. Néanmoins, dans ce chapitre, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des enjeux forts.

Dolmen n°2 de la Betoulle (MH n°22)

Situé au lieu-dit La Pierre Levée, à Berneuil, ce mégalithe fait partie d'un ensemble de quatre dolmens disposés en trapèze. Trois d'entre eux sont à l'état de ruines, il n'en reste que des amas de blocs, tandis que le quatrième (n°2) a été restauré et redressé. Le monument est signalé et bénéficie d'une forte reconnaissance

locale. Situé sur une parcelle privée, ses abords sont laissés accessibles aux visiteurs. **L'enjeu est modéré.**

Compte tenu du linéaire bocager et de la distance jusqu'à la ZIP, les vues sont occultées. **La sensibilité visuelle du monument vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est jugée nulle.**

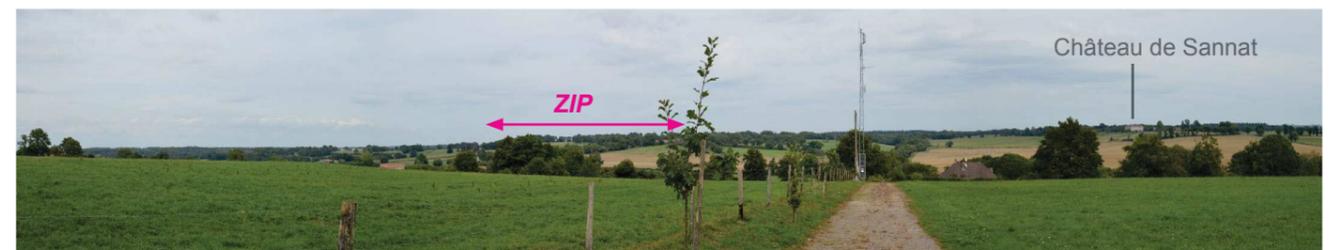


Photographie 18 : Le linéaire bocager masque les vues depuis les abords du dolmen de la Betoulle (MH n°22)

Château de Sannat (MH n°26)

Situé sur les communes de Roussac et Saint-Junien-les-Combes, ce château du XIXème siècle et ses bâtiments annexes sont implantés sur une butte et organisés autour de jardins ; l'ensemble est clos de murs. Ce monument est aménagé en hébergement « haut de gamme ». **L'enjeu est modéré.**

Des covisibilités sont possibles depuis le parking du cimetière de Saint-Junien-les-Combes et de manière partielle et lointaine depuis la D72 en venant de Saint-Junien-les-Combes. Le contexte boisé et les linéaires d'arbres le long des routes occultent les vues sur le reste du périmètre de protection. **La sensibilité visuelle du monument vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP demeure très faible en raison de la distance et du caractère marginal de ces points de vue.**



Photographie 19 : Les covisibilités avec le château de Sannat (MH n°26) depuis le cimetière de Saint-Junien-les-Combes sont partielles compte tenu de la distance et du contexte boisé.

La porte-bergère (MH n°52)

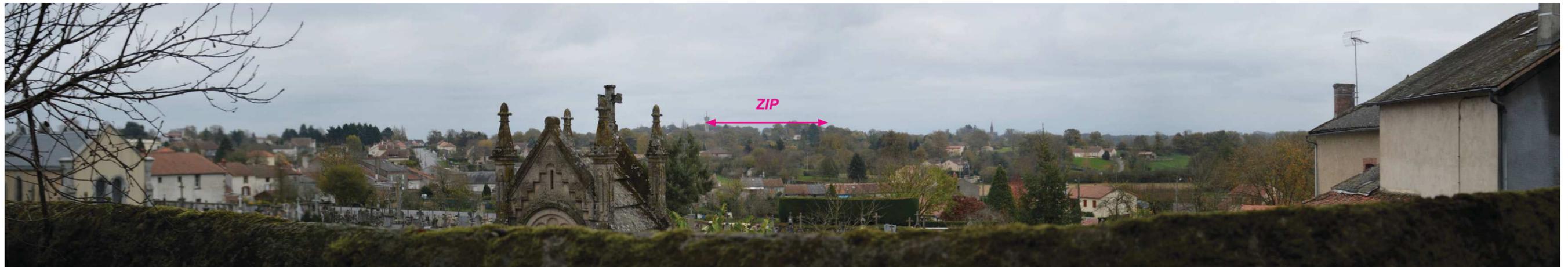
De l'ancienne fortification en pierre de la ville ne subsiste aujourd'hui que quelques portions de murs ainsi que la porte bergère. l'enjeu est fort. Le tissu bâti qui s'est développé autour de l'ancienne porte occulte toute vue vers la ZIP. **La sensibilité visuelle est nulle.**

La collégiale Saint-Pierre (église Saint-Pierre-ès-Liens) (MH n°54)

Ce monument classé est localisé dans un secteur sauvegardé (cf. 3.2.2.2). Située dans la ville du Dorat, la collégiale est l'un des monuments les plus importants de l'art roman en Limousin. Construite sur une butte aux XIIème et XIIIème siècles, elle a ensuite été fortifiée au cours du XVème siècle, en même temps que la cité médiévale du Dorat. **L'enjeu est fort.**

Depuis les abords du monument, il n'y a pas de visibilité sur la ZIP. Cependant un panorama depuis les

jardins situés à l'arrière de la collégiale, en surplomb de l'avenue de la Gare, est orienté vers la ZIP. Ces jardins sont historiquement liés au monument puisqu'ils ont été aménagés par les religieux de la collégiale. Ils appartiennent aujourd'hui encore à la communauté des Sœurs de Marie-Joseph, qui habitent sur place. Ils sont à usage privé et ne se visitent pas. **La sensibilité du monument reste faible.**



Photographie 20 : Depuis les jardins de la collégiale, (MH n°54), la ZIP pourrait apparaître et dépasser très ponctuellement de l'horizon boisé.



Photographie 21 : Depuis les jardins de la collégiale (MH n°54), le panorama est entrecoupé par les arbres.

Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée								
N°	Départ.	Commune	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en km
1	87	Razès	Motte et enceinte féodales dénommées Motte de l'Age	La motte étant relativement plate, il n'y a pas de vue possible vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	18
2	87	Azat-le-Ris	Eglise	Le village est implanté sur un très léger relief, mais le bâti et le bocage environnant empêchent toute vue sur la ZIP. En dehors de la ZIV.	Inscrit	Faible	Nulle	17,7
3	87	Bersac-sur-Rivalier	Château de Chambon	Situé à l'extérieur de la ZIV, les vues sont bloquées par le relief et la végétation.	Inscrit	Faible	Nulle	17,7
4	87	Saint-Amand-Magnazeix	Chapelle templière de la Bussière-Rapy	Hors de la ZIP. Pas de vue possible.	Inscrit	Faible	Nulle	17,7
5	87	Cromac	Eglise Saint-Sylvain	Cette église du XIIème siècle est située hors de la ZIV, aucune vue vers la ZIP n'est à recenser.	Inscrit	Modéré	Nulle	17,6
6	87	Folles	Eglise Saint-Blaise	Située hors de la ZIV, aucune vue n'est à recenser.	Inscrit	Faible	Nulle	17,6
7	87	Saint-Bonnet-de-Bellac	Château de Bagnac	Les linéaires arborés du bocage rendent toute vue impossible.	Inscrit	Faible	Nulle	17,6
8	87	Bersac-sur-Rivalier	Eglise de la nativité de la très Sainte-Vierge	Située à l'extérieur de la ZIV, les vues sont bloquées par le relief et la végétation.	Classé	Faible	Nulle	17,4
9	87	Cromac	Château de Lascroux	Situé dans un écrin paysager, le château ne bénéficie d'aucune ouverture vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	17,4
10	87	Razès	Motte castrale dite le château	Hors de la ZIV. Aucune vue possible	Inscrit	Très faible	Nulle	17,3
11	87	Razès	Ensemble rural de la famille Berry	Hors de la ZIV. Aucune vue possible	Inscrit	Faible	Nulle	17,2
12	87	Razès	Eglise paroissiale de la Croix-Glorieuse	L'éloignement de la ZIP et le bocage rend impossible toute vue	Inscrit	Faible	Nulle	17,1
13	87	Breuilaufa	Eglise de la décollation de Saint-Jean-Baptiste	Située hors de la ZIV. Le bâti et le bocage environnants empêchent toute visibilité depuis le périmètre MH.	Inscrit	Faible	Nulle	16,8
14	87	Compreignac	Enceinte de terre	Hors de la ZIV, toute vue vers la ZIP est masquée par les boisements.	Inscrit	Faible	Nulle	16,8
15	87	Folles	Dolmen de Monteil	Situé hors de la ZIV, aucune vue n'est possible.	Classé	Faible	Nulle	16,7
16	87	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Dolmen dit des Bras	Situé dans un contexte boisé : pas de vue possible.	Classé	Faible	Nulle	16,7
17	87	Verneuil-Moustiers	Château de la Touraux paulmes	Situé en dehors de la ZIV : pas de vue possible.	Inscrit	Faible	Nulle	16,6
18	87	Breuilaufa	Dolmens n° 3 et 4 de la Betouille (lieu-dit Les Essarts)	Ces dolmens sont à l'état de ruines, il n'en reste que des amas de blocs, peu visibles depuis la route. Compte tenu de la distance et des filtres créés par le bocage, il n'y a pas de visibilité sur la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	15,9
19	87	Compreignac	Voie antique de "Combe soleil"	A l'extérieur de la ZIV. Aucune vue recensée.	Inscrit	Faible	Nulle	15,9
20	87	Berneuil	Dolmen de Lalue (lieu-dit Pierre Blanche)	Le couvert végétal limite les vues vers la ZIP.	Inscrit	Modéré	Nulle	15,8

21	87	Berneuil	Dolmen n° 1 de la Betoulle (lieu-dit La Pierre-levée)	Ce dolmen est à l'état de ruines, il n'en reste que des amas de blocs.	Inscrit	Faible	Nulle	15,8
22	87	Berneuil	Dolmen n° 2 de la Betoulle (lieu-dit La Pierre-levée)	Ce dolmen a été restauré et redressé. Compte tenu de la distance et des filtres créés par le bocage, il n'y a pas de visibilités possibles sur la ZIP	Inscrit	Modéré	Nulle	15,8
23	87	Berneuil	Dolmen de la Borderie (lieu-dit Puy-la-Garde)	Dolmen de la Borderie (lieu-dit Puy-la-Garde).	Classé	Modéré	Nulle	15,6
24	87	Saint-Maurice-la-Souterraine	Manoir de Lavaud	L'implantation du lavoir dans le bocage rend toute vue impossible.	Inscrit	Faible	Nulle	15,1
25	87	Tersannes	Chapelle Sainte-Marie-Madeleine de la Plain	La chapelle est construite sur un relief très léger, mais les rideaux d'arbres proches coupent les vues vers la ZIP.	Classé	Faible	Nulle	14,9
26	87	Fromental	Dolmen de Bagnol	Dolmen entouré de haies bocagères. Pas de vue.	Classé	Faible	Nulle	14,5
27	87	Saint-Maurice-la-Souterraine	Eglise Saint-Maurice	Le contexte urbain associé à l'éloignement empêchent toute vue sur la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	14,5
28	87	Fromental	Menhir de Fichades	Menhir situé dans un petit boisement entouré de haies bocagères. Pas de vue.	Classé	Faible	Nulle	14,3
29	87	Berneuil	Dolmen dit Taminage (lieu-dit Las Carrieras)	Dolmen situé dans un petit boisement entouré de haies bocagères. Pas de vue.	Classé	Faible	Nulle	14,2
30	87	Le Buis	Croix du Buis	Situé dans un contexte boisé, aucune vue est possible	Inscrit	Faible	Nulle	13,8
31	87	Arnac-la-Poste	Eglise Saint-Martial	Intégrée dans le tissu urbain, pas de vue possible depuis les abords de l'église	Inscrit	Faible	Nulle	13,5
32	87	Bellac	Eglise de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge	L'église est implantée sur un promontoire mais le relief et le tissu bâti ne permettent aucune vue ni covisibilité.	Inscrit	Modéré	Nulle	13,4
33	87	Bellac	Vieux pont sur le Vincou	La densité du bâti ne permet aucune vue ni covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	13,4
34	87	Arnac-la-Poste	Dolmen de l'Héritière	Pas de vue possible.	Classé	Faible	Nulle	13,3
35	87	Bellac	Hôtel du 18e siècle (Sous-Préfecture) : façades et toiture	La densité du bâti ne permet aucune vue ni covisibilité.	Inscrit	Faible	Nulle	13,2
36	87	Oradour-Saint-Genest	Lanterne des morts	Situé en dehors de la ZIV : pas de vue possible.	Classé	Modéré	Nulle	13,2
37	87	Bessines-sur-Gartempe	Château de Monismes	Seuls subsistent les vestiges du château. Les vues sont bloquées par le relief et le couvert arboré.	Inscrit	Faible	Nulle	13
38	87	Arnac-la-Poste	Maison (tourelle d'escalier)	En dehors de la ZIV : pas de vue possible	Inscrit	Faible	Nulle	12,9
39	87	Mailhac-sur-Benaize	Dolmen dit La Pierre Levée au bois Bouéry	Situé en dehors de la ZIV dans un massif boisé : pas de vue possible.	Classé	Faible	Nulle	12,9
40	87	Saint-Pardoux	Eglise	Situé en dehors de la ZIV : pas de vue possible.	Inscrit	Faible	Nulle	12,8
41	87	Tersannes	Château de la Mothe	Le relief, la distance et les écrans bocagers empêchent toute vue vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	12,4
42	87	Bessines-sur-Gartempe	Eglise	Le tissu bâti bloque les vues vers la ZIP. Pas de situation de covisibilité recensée.	Inscrit	Faible	Nulle	12
43	87	Fromental	Château	La distance et le bocage masquent les vues vers la ZIP.	Classé	Modéré	Nulle	11,4

44	87	Roussac et Saint-Junien-les-Combes	Château de Sannat (logis, orangerie, écuries, chalet du régisseur, bâtis, clôtures)	Situés sur une butte, le château et les bâtiments annexes sont organisés autour de jardins ; l'ensemble est clos de murs. Des vues partielles sont envisageables depuis les jardins côté entrée principale du château, au-dessus des linéaires d'arbres. Une covisibilité partielle et lointaine est également possible depuis la D72 en venant de Saint-Junien-les-Combes, cependant le contexte boisé et les linéaires d'arbres le long des routes occultent les vues sur le reste du périmètre de protection.	Inscrit	Modéré	Très faible	11,2
45	87	Saint-Léger-Magnazeix	Enceinte quadrilatère dit Le Camp de César	Insérés dans un contexte boisé, les vestiges de l'enceinte sont peu visibles dans le paysage et aucune vue n'est permise sur le bocage environnant.	Classé	Très faible	Nulle	11,1
46	87	Saint-Léger-Magnazeix	Eglise Saint-Léger	Située dans un contexte bocager, pas de vue possible.	Classé/ Inscrit	Faible	Nulle	10,8
47	87	Roussac	Croix de Sainte-Anne	Cette croix est localisée dans un secteur au bocage très dense. Aucune vue possible.	Inscrit	Modéré	Nulle	10,5
48	87	Peyrat-de-Bellac et Saint-Ouen-sur-Gartempe	Vieux pont	L'encaissement de la vallée traversée par le pont et la végétation (ripisylve et boisements le long des routes notamment) rendent les vues impossibles.	Inscrit	Faible	Nulle	10,4
49	87	La Bazeuge/Dinsac	Pont du Cheix	Le contexte bocager ajouté à ce léger encaissement rendent impossible toute vue vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	9,8
50	87	Bessines-sur-Gartempe	Croix de Morterolles	Construite dans le village, cette croix est entourée de bâtiments qui rendent impossibles des vues lointaines sur la ZIP. Le bocage encadrant le bourg empêche les vues depuis le périmètre de protection.	Inscrit	Faible	Nulle	9,7
51	87	Bessines-sur-Gartempe	Pont des Bonshommes sur la Gartempe emprunté par la R.D. n°203	Aucune vue possible depuis le site, en fond de vallon. Une vue lointaine et sans covisibilité avec le pont, est orientée vers la ZIP, à l'ouest, sur la D203.	Inscrit	Faible	Très faible	9,6
52	87	Le Dorat	Porte Bergère	Cette porte bergère marque l'ancien accès au bourg à travers les remparts. Depuis ses abords immédiats, les remparts et le tissu bâti ferment les vues vers la ZIP.	Classé	Fort	Nulle	9,2
53	87	Le Dorat	Hôtel de la Pouge	Situé au cœur du centre ancien de Le Dorat, sur une rue étroite, cet hôtel est encadré de bâtiments empêchant toute covisibilité ou vue vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	9,1
54	87	Le Dorat	Collégiale Saint-Pierre (église Saint-Pierre-ès-Liens)	Située dans une trame bâtie dense, il n'existe pas de vue depuis l'église ou son parvis. Panorama de la partie haute de la ZIP visible depuis les jardins situés à l'arrière de la collégiale, en surplomb de l'avenue de la gare. Ces jardins sont privés (congrégation de religieuses) et ne se visitent pas.	Classé	Fort	Faible	8,9
55	87	Dinsac	Pont du Moulin de la Barre	Le pont traverse la Brame dans une section de la rivière où la ripisylve est dense, ce qui empêche toute visibilité depuis les abords de cette construction.	Inscrit	Faible	Nulle	8,6
56	87	Saint-Amand-Magnazeix	Lanterne des morts	Le relief et les boisements à l'ouest du village rendent impossible toute vue vers la ZIP.	Classé	Modéré	Nulle	8,2
57	87	Le Dorat	Ancien Hospice de Grandchamp	Une visibilité de la ZIP est possible le long de la D25 en direction du sud-est, dès que l'on franchit le lieu-dit Grandchamp (monument dans le dos de l'observateur). Des covisibilités sont recensées depuis les jardins de la collégiale : le clocher est identifiable dans le même angle de vue qu'un panorama en direction de la ZIP. Ce point de vue reste confidentiel (jardins non visitables). D'autres situations de covisibilité peuvent être présentes au niveau de la route croisant la rue la Barre	Inscrit	Modéré	Faible	7,8
58	87	Saint-Léger-Magnazeix	Polissoir dit : Le Poulvan-de-Séjotte	Aucune vue possible en raison du relief et du bocage.	Classé	Très faible	Nulle	7,4
59	87	Saint-Léger-Magnazeix	Ancienne celle grandmontaine des Bronzeaux	Aucune vue possible en raison du contexte bocager.	Classé	Faible	Nulle	7
60	87	Châteauponsac	Camp à fortification concentrique du Peu-Buy	Le camp est situé au cœur d'un couvert arboré masquant toute vue vers la ZIP.	Inscrit	Faible	Nulle	7,4

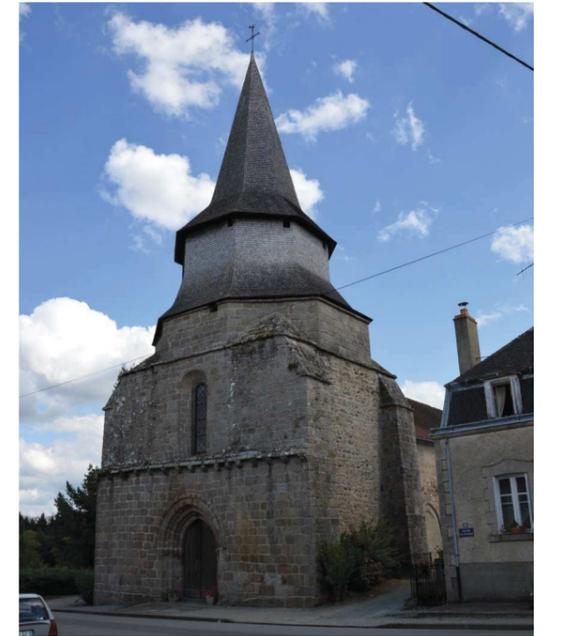
Tableau 3 : Inventaire des monuments historiques dans l'AEE.



Photographie 22 : Le château de Fromental (MH n°43)



Photographie 23 : L'église d'Arnac-la-Poste (MH n°31)



Photographie 24 : L'église de Saint-Léger-Magnazeix (MH n°46)



Photographie 25 : Le château de Sannat (MH n°26)



Photographie 26 : Le dolmen de la Betoulle (MH n°22)

3.2.2.2 Les sites protégés inscrits ou classés

Les sites classés et inscrits sont des espaces ou des formations naturelles remarquables dont le caractère historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état (entretien, restauration, mise en valeur...) et la préservation de toutes atteintes graves (destruction, altération, banalisation...). Comme pour les monuments historiques, la loi sur la protection des sites prévoit deux niveaux de protection, l'inscription et le classement (loi du 2 mai 1930, codifiée dans les articles L. 341-1 à 22 du code de l'environnement français lors de sa création par l'ordonnance du 18 septembre 2000). La mise en œuvre de cette législation relève de la responsabilité de l'Etat, et fait partie des missions du ministre de l'écologie. Le classement ou l'inscription justifie un suivi qualitatif, et notamment une autorisation préalable pour tous travaux susceptibles de modifier l'état ou l'apparence du territoire protégé.

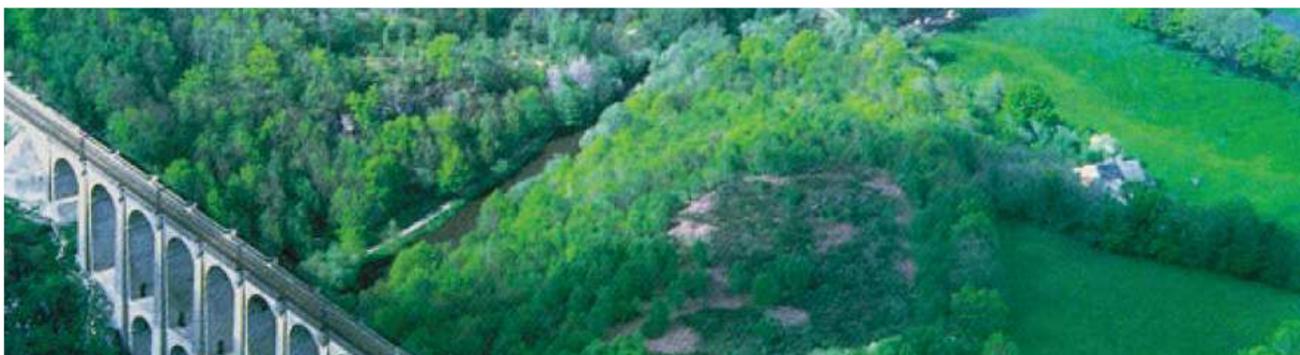
Sept sites protégés, tous inscrits, ont été recensés dans l'aire d'étude globale. Ils sont localisés sur la carte ci-contre. Quatre d'entre eux sont localisés dans l'aire d'étude éloignée. On dénombre dans cette aire **trois sites naturels inscrits** : La vallée de la Gartempe du pont de Gartempe aux abords du viaduc de Rocherolles, la cascade du Moulin d'Age et le lac de Saint-Pardoux et **un site de patrimoine bâti** : le centre ancien de Bellac.

Description des sites protégés de l'aire d'étude éloignée

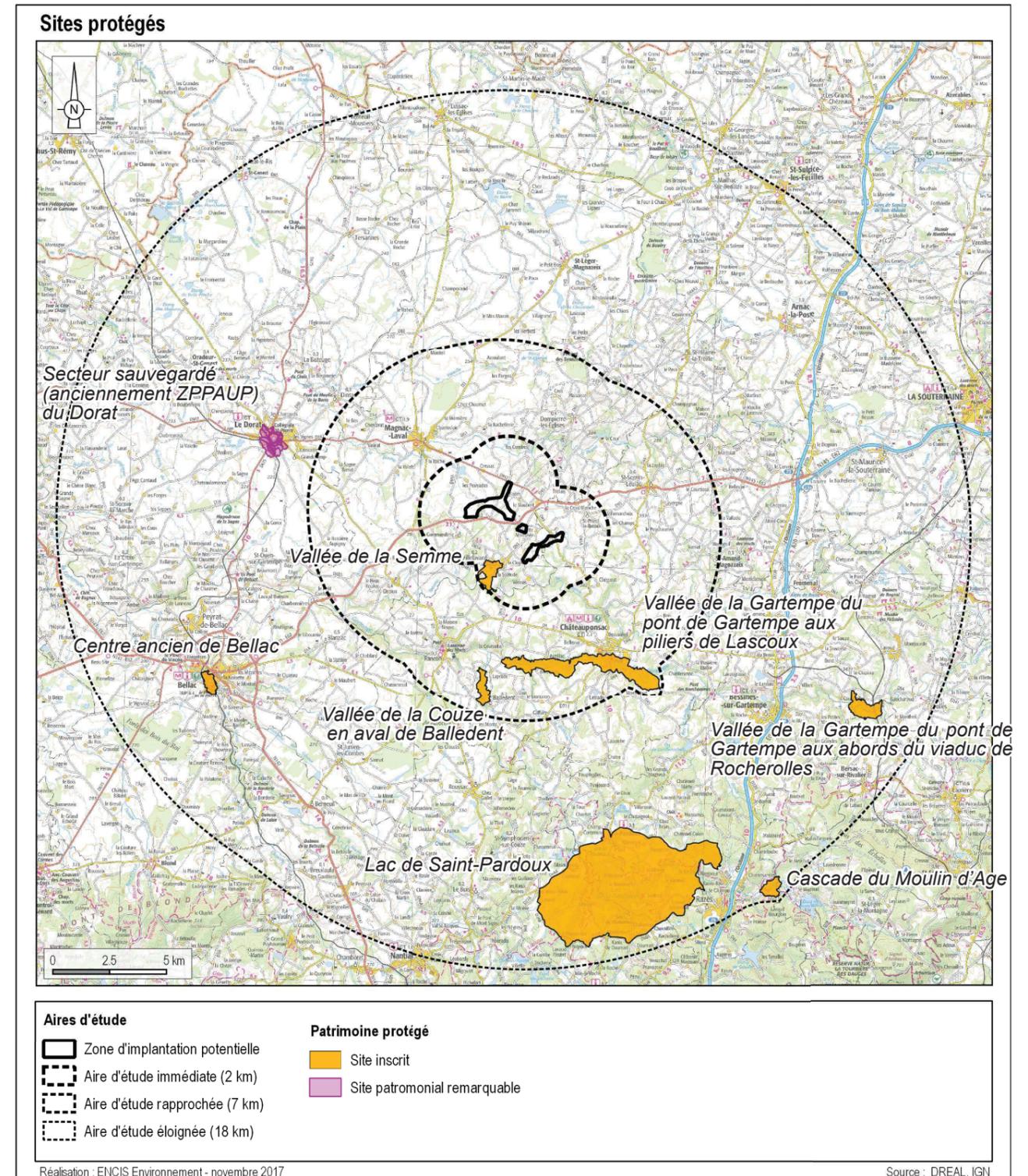
L'ensemble des sites protégés est listé et détaillé dans le chapitre ci-après.

Site inscrit de la vallée de la Gartempe du pont de Gartempe aux abords du viaduc de Rocherolles

Ce site s'étend du pont de Gibus, ouvrage d'art granitique jusqu'à une prairie humide parsemée d'arbres en aval. Il s'inscrit entre les lignes de crête, les boisements et les landes et comprend le viaduc de Rocherolles qui enjambe la vallée encaissée de la Gartempe. L'enjeu du site est modéré. L'encaissement du site associé aux boisements rend impossible toute vue vers la ZIP. Ainsi **la sensibilité du site est jugée nulle**.



Photographie 27 : Vue aérienne de la vallée encaissée et boisée de la Gartempe au niveau du viaduc de Rocherolles (source Ph. A. Oustric - DREAL Nouvelle-Aquitaine)



Carte 14 : Les sites inscrits dans l'AEE.

Site inscrit du lac de Saint Pardoux

Ce lac artificiel marque la frontière entre les monts d'Ambazac et la Basse Marche. Il s'agit d'une « zone d'aménagement différée » d'environ 900 hectares créée entre 1968 et 1977 pour accueillir un projet régional de station touristique. Une partie de la vallée de la Couze a été inondée, puis les abords du lac ainsi créé ont été aménagés. La station est aujourd'hui la plus importante à l'échelle régionale et accueille de nombreuses activités de loisirs : parcours d'accrobranche, jeux aménagés sur la plage et structures gonflables, parcours de santé, terrain de sports (tennis, voile, VTT, tir à l'arc, escalade, club de ski nautique etc.). Des animations et compétitions sportives sont régulièrement organisées. Un centre d'hébergement collectif, un camping et un hameau de gîtes viennent compléter l'ensemble. **L'enjeu du site est jugé fort.**

Des vues sporadiques depuis des parcelles agricoles situées sur les hauteurs sont envisageables, mais ces visibilitées restent très en marge du secteur touristique, du lac et de ses abords. **Aucune vue ne se développe par ailleurs depuis le périmètre du site inscrit. La sensibilité de ce site reste donc très faible.**



Photographie 28 : Les boisements autour du lac de Saint-Pardoux et le relief limitent les vues lointaines.

Site inscrit de la cascade du Moulin d'Age

Ce site englobe à la fois des paysages de vallée boisée encaissée et de prairies humides. Appartenant aux monts d'Ambazac, les collines ont une altitude variable et sont parcourues par un réseau hydrographique étoffé. Des chaos granitiques sont disséminés sur ce site et les eaux les dévalent en formant de petites cascades de moins de 1,50 mètres. Au sud-ouest, sur un endroit découvert se trouve un site archéologique vestige d'une ancienne motte castrale (monument historique). **L'enjeu de ce site est modéré.**

La distance (17,7 km jusqu'à la ZIP), le relief et les écrans boisés masquent les vues vers la ZIP. C'est pourquoi **la sensibilité de ce site est jugée nulle.**

Site inscrit du centre ancien de Bellac

Le site inscrit comprend la partie la plus ancienne de la ville implantée sur un promontoire rocheux, la portion de la vallée du Vincou qui offre des points de vue sur ce quartier ancien, et les premières extensions urbaines hors des remparts dominant la vallée (quartiers du Palais, de l'Hospice et faubourgs de la Chôme).

Cet espace comporte trois monuments inscrits : l'église, le pont sur le Vincou et la sous-préfecture,

ancien Hôtel du XVIIIème siècle. **L'enjeu est modéré.**

Les vues théoriques recensées dans le centre ancien de Bellac sont masquées par le bâti. Aussi, les vues sont tournées vers la vallée du Vincou, tournant le dos à la ZIP. **Aucune visibilité conjointe de la silhouette de la ville et de la ZIP n'est recensée. La sensibilité est nulle.**



Photographie 29 : Le village de Bellac, perché sur un promontoire rocheux.



Photographie 30 : La vallée de la Couze depuis l'esplanade de l'église de Bellac.

3.2.2.3 Les sites patrimoniaux remarquables

La loi LCAP (loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine) du 07/07/2016 prévoit la mise en place du dispositif des sites patrimoniaux remarquables.

«Sont classés au titre des sites patrimoniaux remarquables les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. Peuvent être classés, au même titre, les espaces ruraux et les paysages qui forment avec ces villes, villages ou quartiers un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur ».

À l'égal de la protection au titre des abords, il s'agit d'une servitude d'utilité publique. Ce nouveau classement se substitue à un certain nombre de dispositifs existants : les secteurs sauvegardés, les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP). Tous ces secteurs identifiés comme des sites à enjeux patrimoniaux deviennent de plein droit des sites patrimoniaux remarquables.

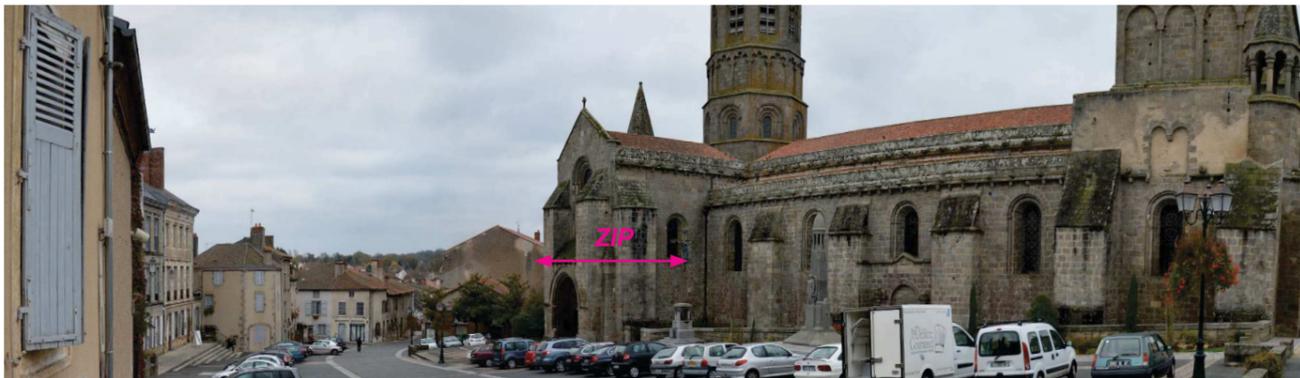
Leur protection obéit au même régime que pour les espaces protégés au titre des abords.

On dénombre un site patrimonial remarquable dans le périmètre d'étude : la ZPPAUP du Dorat.

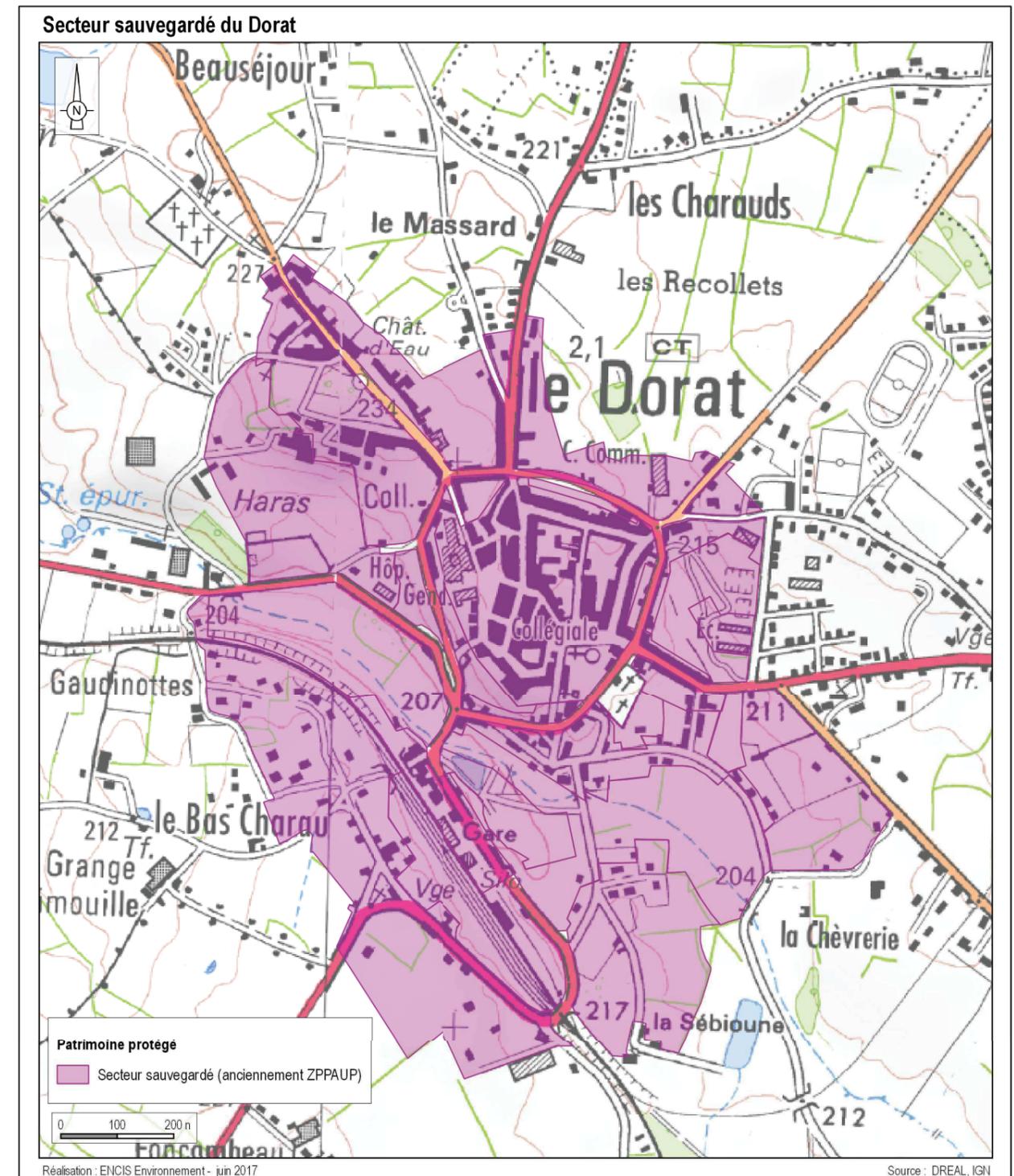
Site patrimonial remarquable du Dorat (anciennement ZPPAUP)

Ce site patrimonial englobe le cœur historique de la cité, les anciens remparts ainsi que les quartiers périphériques proches. **L'enjeu de cette ZPPAUP est jugé fort** en raison de la reconnaissance accordée aux monuments qu'elle regroupe, en particulier la collégiale Saint-Pierre-ès-Liens.

Le centre historique du Dorat est construit sur une butte située entre deux vallons secondaires de la Brame. La densité du bâti masque les vues vers l'extérieur depuis les quartiers anciens. **La sensibilité visuelle de ce secteur sauvegardé vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP reste faible.**



Photographie 31 : Vue depuis la place de la collégiale.



Carte 15 : Périmètre du secteur sauvegardé du Dorat

Inventaire des sites protégés, ZPPAUP /AVAP et sites UNESCO de l'aire d'étude éloignée								
N°	Départ.	Commune	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en km
1	87	Razès	Cascade de moulin de l'Age	Le site se compose d'un ensemble de hautes collines entrecoupées de vallées étroites. De par le couvert végétal et le relief, aucune vue vers la ZIP n'est possible.	Site inscrit	Modéré	Nulle	17,7
2	87	Folles, Bessines-sur-Gartempe, Bersac-sur-Rivalier	Vallée de la Gartempe aux abords du viaduc de Rocherolles	Sur ce site, la Gartempe s'écoule dans une vallée boisée et encaissée avec en rive droite, une falaise de grands rochers fracturés. Il n'y a pas de vue possible vers la ZIP.	Site inscrit	Modéré	Nulle	14,4
3	87	Bellac	Centre ancien de Bellac	Les vues depuis le centre ancien de Bellac sont masquées par la densité du bâti.	Site inscrit	Modéré	Nulle	13,1
4	87	Saint-Pardoux, Saint Symphorien-sur-Couze, Compreignac, Razès	Lac de Saint-Pardoux	Le site comprend le lac et ses abords. Le bocage et les bois de chênes alternent en grands ensembles et associés au bocage limitent les vues vers la ZIP. Des vues sporadiques depuis des parcelles agricoles situées sur les hauteurs sont envisageables. Aucune vue n'est observable par ailleurs depuis les rives du lac.	Site inscrit	Fort	Très faible	12,4
5	87	Le Dorat	Le Dorat	La densité du bâti dans le périmètre du secteur sauvegardé limite les vues vers la ZIP.	Site patrimonial remarquable (anciennement ZPPAUP)	Fort	Faible	8,3

Tableau 4 : Inventaire des sites protégés et sites patrimoniaux remarquables de l'aire d'étude éloignée.

3.2.2.4 Les sites emblématiques

En dehors des grands ensembles protégés (sites classés, AVAP, UNESCO, monuments historiques, parcs nationaux, etc.), le territoire d'étude comprend des grands ensembles paysagers et des éléments de patrimoine bâti présentant une notoriété ou une qualité malgré tout remarquable. Ce sont des « Paysages emblématiques ».

Les sites emblématiques du Limousin ont été définis et inventoriés dans les années 80 à l'initiative de la DRAE (actuelle DREAL). Ces sites emblématiques ont été repris dans le cadre de l'Atlas Paysager du Limousin.

Les paysages emblématiques doivent leur caractère :

- soit à une accumulation de valeurs paysagères clés (cours d'eau torrentueux, chaos rocheux, architecture vernaculaire, alignement d'arbres, cascade ...);
- soit à une valeur paysagère unique intrinsèque telle qu'un bocage géométrique, un château et son parc, des gorges encaissées, un point de vue sur un paysage pittoresque.

Il s'agit d'espaces qui constituent le patrimoine paysager du Limousin. D'après l'Atlas Paysager, ils méritent qu'on leur prête une attention particulière et ils servent de support pour la mise en place de protection de sites.

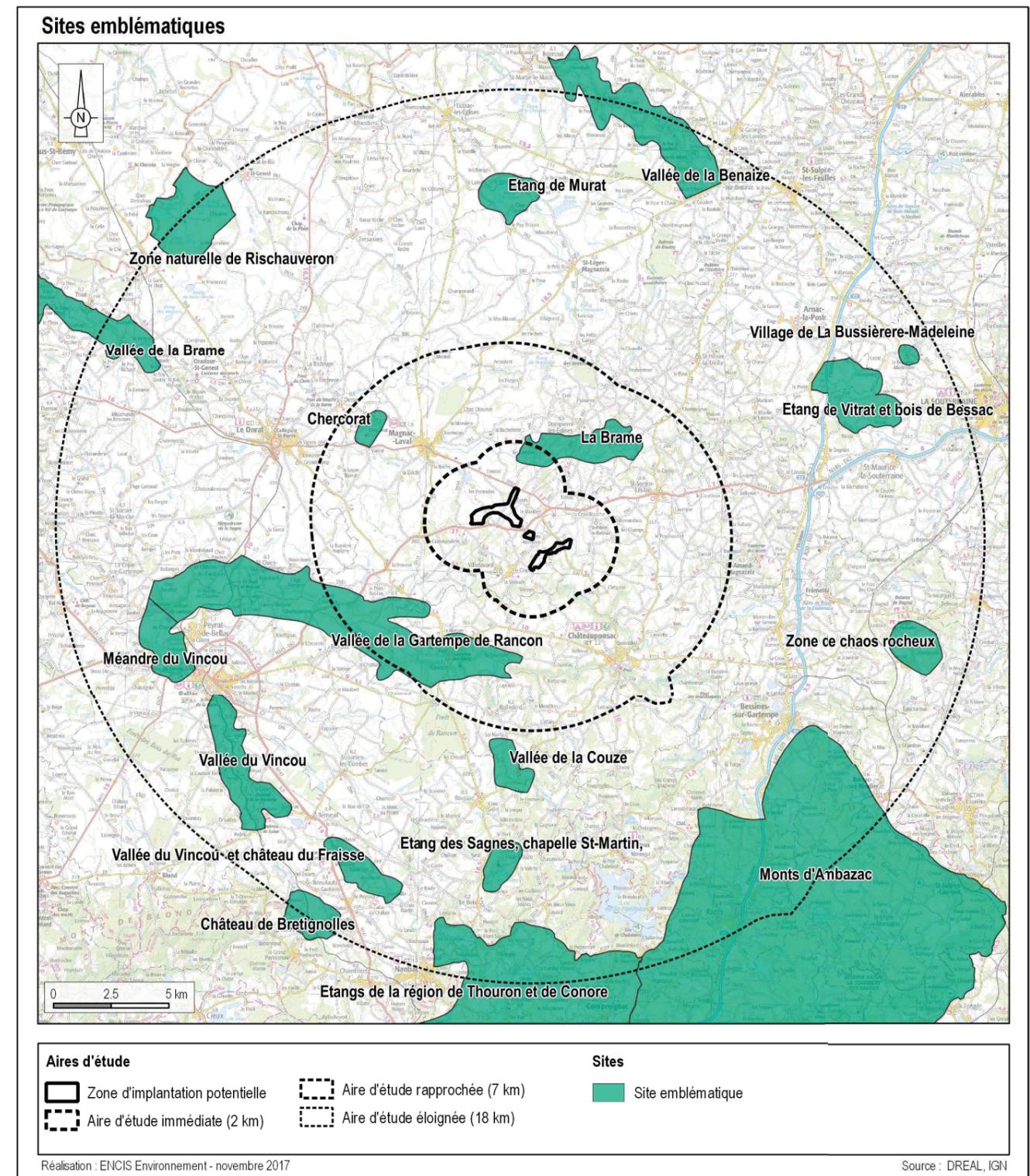
Quinze sites emblématiques ont été recensés dans l'AEE. L'ensemble de ces sites est répertorié dans le tableau et localisé sur la carte suivante.

Le site emblématique des monts d'Ambazac

Depuis le site emblématique des monts d'Ambazac, à 12,6 km de la ZIP, la position en surplomb permet des vues lointaines sur l'horizon. Les monts d'Ambazac sont boisés mais sur les hauteurs des prairies permettent des ouvertures et depuis ces espaces des fenêtres s'ouvrent sur le lointain. **L'enjeu de ce site est modéré.** Depuis les abords des hameaux de Malabard et de Beaubiat des panoramas lointains mais complets sur la ZIP sont recensés. Aussi, depuis les hauteurs à proximité de la A20, un panorama sur la ZIP apparaît, au-dessus de l'horizon boisé. **La sensibilité visuelle reste faible** étant donné l'éloignement de la ZIP.



Photographie 32 : Depuis la limite du site emblématique des monts de Blond, à proximité de la A20, un panorama de la ZIP apparaît à l'horizon



Carte 16 : Sites emblématiques

Inventaire des sites emblématiques de l'aire d'étude éloignée						
N°	Départ	Nom	Commentaire	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en km
1	87	Château de Bretignolles	Pas de vue possible depuis ce site.	Faible	Nulle	17
2	23	Village de La Bussière-Madeleine	Hors de la ZIP. La distance et les différents écrans végétaux successifs limitent les vues vers la ZIP.	Faible	Nulle	16,3
3	87	Zone naturelle de Rischauveron	Le relief ainsi que la trame bocagère limitent les vues.	Faible	Nulle	16,3
4	87	Etangs de la région de Thouron et de Conore	Il n'y a pas de visibilité vers la ZIP.	Faible	Nulle	15,3
5	87	Vallée de la Benaize encaissée et boisée	Aucune vue n'est possible depuis le site du fait des boisements et du relief.	Faible	Nulle	15,2
6	87	Vallée de la Brame	Aucune vue possible sur la ZIP	Faible	Nulle	14,9
7	87	Zone de chaos rocheux	Situé sur un relief valonné, ce site ne présente pas de visibilité sur la ZIP.	Faible	Nulle	14,4
8	87	Vallée du Vincou en amont du pont de la RN147 et chateau du Fraisse et parc boisé	Le bocage et l'encaissement de la vallée masquent la vue vers la ZIP.	Faible	Nulle	14,3
9	87	Méandre du Vincou, versants rocheux, intérêt paysager, botanique et écologique	Les vues sont masquées par le bocage et le relief.	Faible	Nulle	13,3
10	87	Vallée du Vincou	Des vues lointaines et partielles sont possibles depuis la D3 en direction de Thoveyrat.	Modéré	Très faible	13
11	23-87	Monts d'Ambazac	Les monts d'Ambazac sont globalement boisés cependant depuis les hauteurs, des prairies permettent une ouverture du paysage avec des vues lointaines. Des panoramas complets mais ponctuels et lointains sur la ZIP sont recensés depuis les abords des hameaux de Malabard et de Beaubiat ainsi qu'à proximité de la A20.	Modéré	Faible	12,6
12	23-87	Etang de Vitrat et bois de Bessac	Des vues lointaines, partielles et sporadiques sont possibles depuis la D73.	Faible	Très faible	12,2
13	87	Etang de Murat	Le relief et les boisements occultent les vues vers la ZIP. Des vues lointaines et partielles sont possibles depuis le chemin "chez Craud", à la limite du site.	Faible	Très faible	12,1
14	87	Etang des Sagnes, chapelle St-Martin,	Situé hors de la ZIV ce site ne bénéficie d'aucune vue vers la ZIP.	Faible	Nulle	11,8
15	87	Vallée de la Couze	Aucune vue depuis ce site.	Faible	Nulle	7,4

Tableau 5 : Inventaire des sites emblématiques dans l'AEE

3.2.3 Le contexte touristique

Activité en lien direct avec les paysages et le patrimoine, le tourisme et l'usage récréatif des lieux doivent être étudiés afin de comprendre et de lister les lieux et espaces qui bénéficient d'une plus grande fréquentation. Cet inventaire doit être fait à double titre :

- Dans un premier temps, pour déterminer les perceptions sociales et l'attraction des lieux déjà reconnus par une protection et un inventaire (monument historique, patrimoine UNESCO, site emblématique, etc.)
- et pour inventorier des lieux qui, même s'ils ne bénéficient pas de protection ou de reconnaissance spécifique, sont attractifs pour des observateurs potentiels du paysage.

Cet inventaire permet de retrouver, en plus du patrimoine répertorié et protégé qui attire de nombreux touristes, différents sites et circuits touristiques dans l'aire d'étude globale.

3.2.3.1 Description générale

Le Limousin est une des régions les moins visitées par les Français en nombre de séjours. Elle compte 23 millions de nuitées par an (chiffres Limousin Tourisme 2014). Oradour-sur-Glane est le site le plus visité de la région. En 2013, la Haute-Vienne a comptabilisé 6,6 millions de nuitées marchandes et non marchandes et 173 millions d'euros de dépenses touristiques. La Haute-Vienne est un département qui mise sur le tourisme avec une diversification de l'offre et le développement de circuits touristiques basés sur la culture et les activités sportives et ludiques. Ce développement passe notamment par la réalisation de travaux sur des sites touristiques d'importance, une politique d'aménagement et de promotion prioritaire du patrimoine historique, culturel et naturel, engagée par le Conseil général de la Haute-Vienne.

Les cinq sites les plus visités dans le département (parmi les structures dont le nombre d'entrées est supérieur à 5 000 par an) sont :

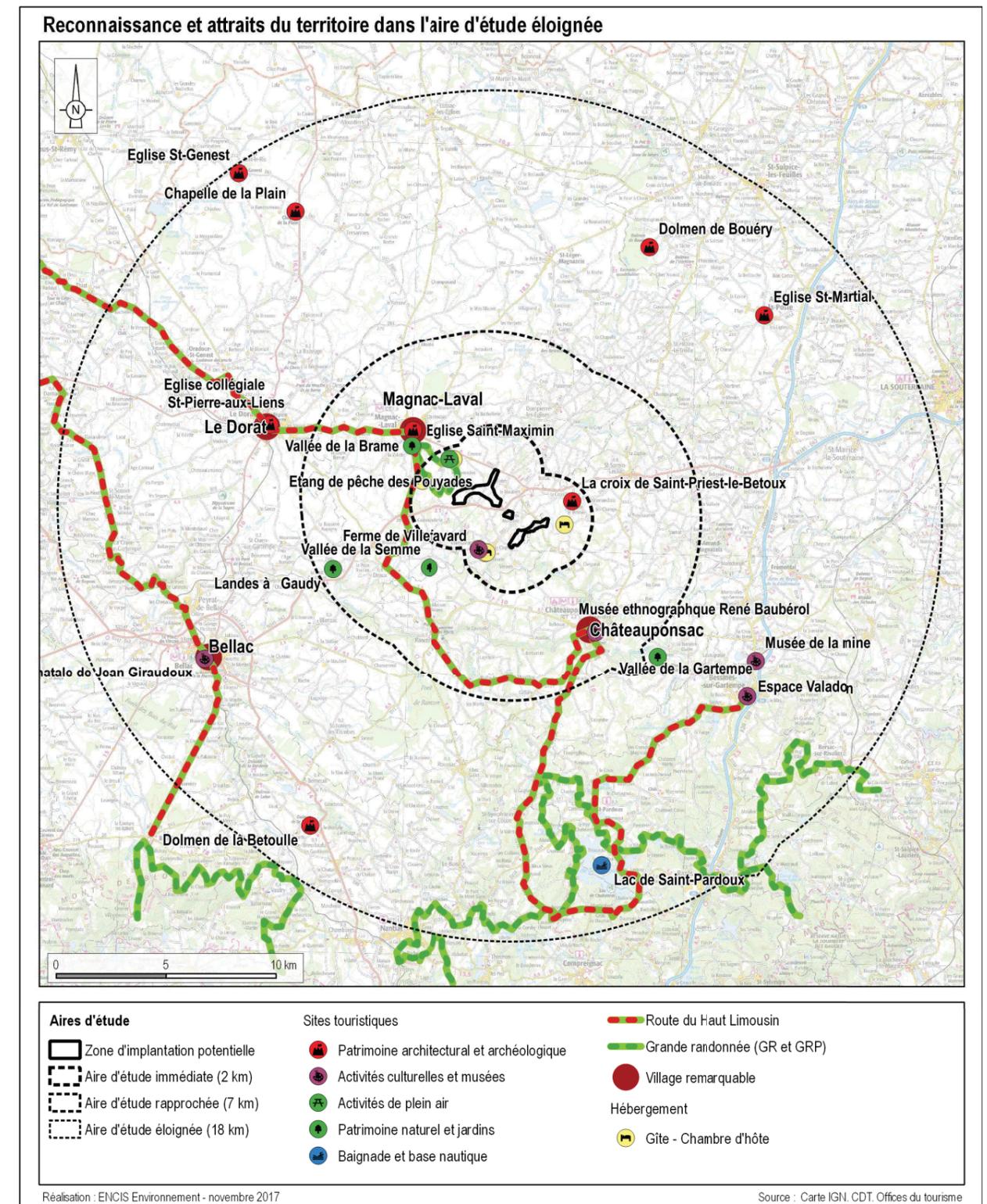
- le village martyr d'Oradour-sur-Glane (156 747 visiteurs),
- le centre de la Mémoire d'Oradour-sur-Glane (104 498 visiteurs),
- le parc zoologique et paysager du Reynou au Vigen (82 149 visiteurs),
- le train touristique de Vassivière (80 119 visiteurs),
- le Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière (62 235 visiteurs).

Aucun de ces sites touristiques majeurs du département n'est localisé dans le périmètre d'étude.

3.2.3.2 Description des sites touristiques

L'ensemble des sites touristiques est listé et décrit dans les tableaux pages suivantes. Néanmoins, dans ce chapitre, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des enjeux forts ou les éléments à sensibilité faible à minima (aucun dans cette aire d'étude).

L'aire d'étude éloignée ne présente pas un attrait touristique majeur, mais son patrimoine bâti, naturel



Carte 17 : Reconnaissance et attrait du territoire dans l'aire d'étude éloignée

et paysager est reconnu.

Le patrimoine architectural est le premier représenté dans les sites touristiques du périmètre d'étude, il se décline sous forme de monuments historiques (dolmen de la Betoulle ou église Saint-Martial par exemple) ou de villages remarquables (Bellac et Le Dorat). La plupart des autres sites touristiques sont dédiés au « tourisme vert » avec des sites naturels traversés par des chemins de Grande Randonnée de Pays en limite du périmètre d'étude, des bases de loisirs de plein air, ou encore des plans d'eau aménagés pour la baignade et les activités nautiques. Une route touristique permet également de découvrir le territoire et ses attraits. Enfin, quelques musées et lieux d'exposition comme l'espace Valadon ou le musée de la mine Urêka proposent des visites culturelles, mais ils restent anecdotiques en termes de nombre de visiteurs.

La petite cité de caractère du Dorat

Le Dorat est labélisé « petites cités de caractères » depuis 2016, devenant l'unique commune de Haute-Vienne à bénéficier de ce label. Ce site est concerné par un secteur sauvegardé qui comprend notamment l'église collégiale St-Pierre-ès-Liens (cf 3.2.2.2). Les vues depuis Le Dorat sont globalement limitées par le tissu bâti et filtrées par le maillage bocager. **Les sensibilités visuelles demeurent ainsi faibles.**

Les circuits de randonnée

La Haute-Vienne possède deux chemins de Grande Randonnée de Pays en cours d'officialisation dont un est compris dans le périmètre d'étude. Le GRP des monts d'Ambazac chemine sur 170 km au cœur de la montagne limousine et une des étapes est incluse dans le sud de l'AEE.

Il existe également le chemin de traverse de Saint-Pardoux de 22,5 km qui permet d'établir une liaison entre les GRP des monts d'Ambazac et des monts de Blond à la limite sud-est de l'AEE. Cet itinéraire traverse de nombreuses forêts de feuillus et longe de nombreux étangs.

La route du Haut Limousin est un vecteur important de déplacement touristique, reliant les grands lieux du tourisme : Bellac, Le Dorat, Châteauponsac, le lac de Saint-Pardoux et Bessines-sur-Gartempe notamment.

Ces circuits de randonnées empruntent globalement des cheminements à travers le bocage, ce dernier filtrant les vues vers la ZIP. **La sensibilité visuelle est très faible.**

Le lac de Saint-Pardoux

C'est un pôle majeur du tourisme en Haute-Vienne. Sur place, un hébergement collectif, une base de voile, de nombreuses activités de plein air, des plages, la pêche ainsi qu'une piscine composent le site. Le lac et ses abords sont protégés au titre des sites inscrits (cf 3.2.2.2). A ce titre, l'enjeu du lac est fort. **Cependant les visibilitées depuis le lac et ses abords sont limitées par le bocage et les bois de chênes rendent les sensibilités visuelles très faibles.**



Photographie 33 : Les bords du lac de Saint-Pardoux en période estivale



Photographie 34 : Randonnée autour du lac de Saint-Pardoux (source : office de tourisme de la Haute-Vienne)

Inventaire des sites touristiques et remarquables de l'aire d'étude éloignée							
Départ.	Commune	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en km
87	Azat-le-Ris	Eglise Saint-Genest	Le village est implanté sur un très léger relief, mais le bâti et le bocage environnant empêchent toute vue sur la ZIP. En dehors de la ZIV.	Inscrit	Faible	Nulle	17,7
87	Berneuil	Dolmen de la Betoulle	Ce dolmen a été restauré et redressé. Une covisibilité pourrait être possible le long du chemin reliant la D72 et le lieu-dit Les Essarts, mais compte tenu de la distance et des filtres créés par le bocage, les visibilitées sont bloquées.	Inscrit	Modéré	Nulle	15,8
87	Tersannes	Chapelle Sainte-Marie-Madeleine de la Plain	La chapelle est construite sur un relief très léger, mais les rideaux d'arbres proches coupent les vues vers la ZIP.	Classé	Faible	Nulle	14,9
87	Arnac-la-Poste	Eglise Saint-Martial	Intégrée dans le tissu urbain, pas de vue possible depuis les abords de l'église	Inscrit	Faible	Nulle	13,5
87	Bellac	Cité de caractère	Ce village remarquable est labellisé cité de caractère. Le centre historique est implanté sur un haut versant de la vallée du Vincou et les rares ouvertures visuelles dans le tissu bâti sont orientées vers le sud-ouest. Il n'existe donc aucune vue en direction de la ZIP depuis le cœur de ville.	-	Faible	Très faible	13
87	Bellac	Maison natale de Jean Giraudoux	Pas de vue depuis ce site et ses abords	-	Faible	Nulle	13
87	Bessines-sur-Gartempe	Espace Valadon	Aucune visibilité depuis ce site	-	Très faible	Nulle	13
87	Mailhac-sur-Benaize	Dolmen de Bouéry	Situé en dehors de la ZIV : pas de vue possible.	Classé MH	Faible	Nulle	13
87	Saint-Pardoux, Saint Symphorien-sur-Couze, Compreignac, Razès	Lac de Saint-Pardoux	Le site comprend le lac et ses abords. Le bocage et les bois de chênes alternent en grands ensembles et associés au bocage limitent les vues vers la ZIP. Des vues sporadiques depuis des parcelles agricoles situées sur les hauteurs sont envisageables. Aucune vue n'est observable par ailleurs depuis les rives du lac.	Site inscrit	Fort	Très faible	12,4
87	Bessines-sur-Gartempe	Musée de la mine Urêka	Aucune vue possible	-	Très faible	Nulle	11,3
87	Bersac, Razès, Compreignac, Nantiat	GRP des monts d'Ambazac	Ce circuit chemine majoritairement à travers des boisements qui filtrent toute vue vers la ZIP.	-	Modéré	Nulle	10,5
87	Le Dorat	Le Dorat - "petite cité de caractère"	Plusieurs points de vue recensés dans le périmètre du secteur sauvegardé: depuis les jardins de la collégiale (privés, ne se visitent pas), perspective le long de la rue Saint Louis dans l'alignement de la D942, depuis l'entrée du cimetière, à l'ouest depuis la place du Manège.	Secteur sauvegardé	Fort	Faible	9,2
87	Le Dorat	Eglise collégiale St-Pierre-aux-Liens	Située dans une trame bâtie dense, il n'existe pas de vue depuis l'église ou son parvis. Panorama visible depuis les jardins situés à l'arrière de la collégiale, en surplomb de l'avenue de la gare. Ces jardins sont privés (congrégation de religieuses) et ne se visitent pas.	Classé	Fort	Faible	8,9

Tableau 6 : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude éloignée.

3.3 Les enjeux et sensibilités de l'aire rapprochée

L'échelle rapprochée est l'aire d'étude du projet de composition paysagère, le futur parc éolien s'y inscrira en globalité dans le paysage. Pour construire un projet cohérent, nous définirons préalablement les structures paysagères qui composent le territoire, les perceptions visuelles sensibles depuis les lieux de vie et les axes de circulation principaux et nous décrirons les éléments patrimoniaux, emblématiques et touristiques de cette espace.

L'aire d'étude rapprochée (AER) pertinente pour cette analyse est de 7 km autour de la ZIP.

3.3.1 L'analyse des structures paysagères

Le guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (actualisation 2016) définit les structures paysagères comme telle : «Les structures paysagères correspondent à des systèmes formés par des objets, éléments matériels du territoire considéré, les interrelations, matérielles ou immatérielles, qui les lient, et/ou leur perception par les populations. Ces structures paysagères constituent les traits caractéristiques d'un paysage : il s'agit par exemple de la configuration du relief, des haies, des masses végétales, etc. Elles participent au premier chef à l'identification et la caractérisation d'un paysage. ».

L'aire correspond à un plateau bocager légèrement incliné vers l'ouest, à une altitude comprise entre 186 et 306 mètres. Il est occupé par une mosaïque de terres arables à laquelle se superpose un maillage de haies bocagères et de petits bois.

Ce plateau est traversé par trois rivières orientées est-ouest. La Gartempe et la Semme, au sud, entaillent le plateau de vallées boisées aux versants parfois abrupts. Ces deux rivières encadrent une portion étroite du plateau où les forêts de feuillus en mélange (chêne, châtaignier) sont plus présentes, puis elles se rejoignent à la limite sud-ouest de l'AER. La Brame, à la limite nord de l'AEI, dessine quant à elle une vallée plus discrète et moins profonde accompagnée d'un mince linéaire boisé d'aulnes et de saules.

Deux boisements importants sont présents dans l'AER, l'un au nord de Magnac-Laval, l'autre au nord de Dompierre-les-Eglises. Le reste des boisements prend la forme de petits bois, de cordons boisés et de bosquets qui se greffent sur la trame bocagère.

La route N145 parcourt l'AER d'est en ouest et traverse l'AER et l'AEI. Elle relie Bellac à la Souterraine plus loin vers l'est et constitue l'axe le plus important à l'échelle de l'AEI. Une circulation très importante est drainée par cette nationale, qui de fait constitue un axe majeur dans la traversée et la découverte du territoire. Une ligne à haute tension traverse également le territoire suivant un axe sud-ouest /nord-est et marque un repère dans le paysage.



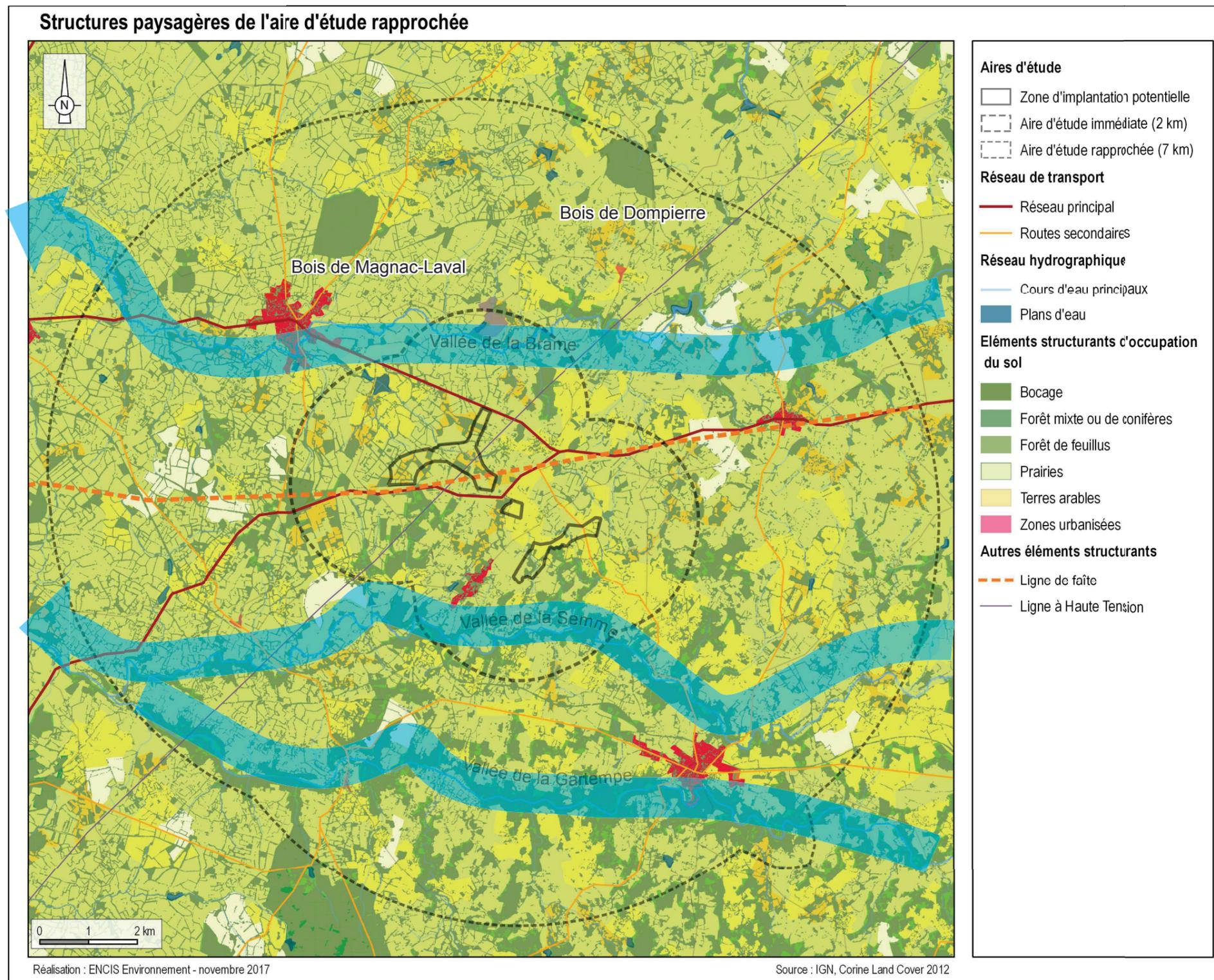
Photographie 35 : La vallée de la Brame, au niveau de Magnac-Laval.



Photographie 36 : Le bocage dans l'AER



Photographie 37 : Une mosaïque de terres arables entrecoupée de bocage, au sud-est de l'AER



Carte 18 : Structures paysagères de l'AER.

3.3.2 Les perceptions visuelles de l'AER

Les perceptions visuelles varient selon les configurations du paysage, essentiellement en fonction du relief, de la trame végétale et de l'organisation bâtie.

A partir des relevés de terrain, des coupes topographiques et d'une modélisation de la zone d'influence visuelle (ZIV) d'éléments de grande hauteur dans la ZIP, nous proposons une analyse globale des perceptions visuelles du territoire à l'étude depuis :

- les lieux de vie principaux,
- les principaux axes de déplacements.

3.3.2.1 Depuis les principales villes et leurs routes d'accès

Les principales villes de l'AER ont été déterminés à partir de la carte IGN et des visites de terrain. Les ouvertures visuelles potentielles vers la ZIP ont été déterminées à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de relevés in situ.

Les sensibilités visuelles depuis les principaux bourgs sont décrites ci-après.

Châteauponsac

A environ 5 km au sud-est de la ZIP, la ville de Châteauponsac accueille 2 086 habitants. Cette cité pittoresque est implantée sur un promontoire rocheux surplombant la Gartempe. Cette portion de vallée correspond à un site inscrit, et plusieurs monuments historiques sont présents (voir chapitre 3.3.3.3). **L'enjeu de cette ville est modéré.**

Un projet de grande hauteur dans la ZIP serait visible depuis l'extrémité sud-ouest de la place de l'église, en surplomb de la rue des remparts. On note également la présence d'un panorama dans l'axe de l'avenue de Lorraine, qui disparaît progressivement derrière un écran boisé lorsque l'on avance vers l'ouest ainsi qu'au niveau d'une ouverture dans le tissu urbain, avenue du 8 mai. Dans tous ces cas, c'est **la partie sud de la ZIP qui est la plus visible. La sensibilité visuelle de la ville demeure faible**, en raison du caractère très ponctuel de ces visibilitées.



Photographie 38 : Depuis l'intérieur du centre-bourg historique, la densité du bâti limite les vues



Photographie 39 : Depuis l'avenue de Lorraine, la partie sud de la ZIP dépasse du linéaire boisé.



Photographie 40 : Depuis le périmètre de protection de l'hôtel Mathieu Croce, au niveau de l'avenue du 8 mai, une ouverture dans le tissu bâti permet d'apercevoir la partie sud de la ZIP au-dessus de l'horizon boisé.

Rancon

Ce village de 534 habitants est situé à environ 5 km au sud de la ZIP. On recense sur le territoire communal plusieurs monuments historiques, et le bourg est situé dans le site emblématique de la vallée de la Gartempe. Cependant, ce village ne bénéficie pas d'une importante renommée touristique. **L'enjeu est jugé faible.**

Le bourg est implanté sur un versant en rive gauche de la Gartempe, sur une pente orientée vers le nord, en direction de la ZIP. Un panorama partiel est observable dans la perspective de la D103 depuis le sud. Cette visibilité est masquée par le bâti qui se densifie de part et d'autre d'une route peu large dès lors que l'on entre dans le bourg. Il existe également quelques vues lointaines et partielles depuis la D1 au sud-est du bourg. Depuis Rancon, **c'est le secteur est de la ZIP qui est le plus visible. La sensibilité visuelle du village est faible** en raison du caractère ponctuel, partiel et marginal de ces visibilitées.



Photographie 41 : Depuis l'entrée sud de Rancon, la ZIP apparaît au-dessus du linéaire boisé, en face des premières habitations du bourg.



Photographie 42 : Depuis la D1, des vues lointaines sur la ZIP apparaissent au-dessus du relief et du couvert boisé.

Magnac-Laval

Cette ville de 1818 habitants est située à 3,6 km de la ZIP. Le centre historique est implanté en rive droite de la Brame, sur un léger relief orienté vers le sud-ouest. Des quartiers d'habitat pavillonnaire se sont développés autour du bourg le long des routes qui s'étendent en étoile vers les autres villes du plateau de la Basse Marche.

La densité importante du bâti dans le centre-bourg limite les points de vue vers la ZIP. Cependant, au niveau de la rue Fénélon (D942), une vue se dégage vers la ZIP, cette dernière s'étendant de part et d'autre de l'axe routier. Les extensions pavillonnaires plus récentes, très étalées et peu denses, laissent quant à elles filtrer des vues entre les maisons. Les principales routes d'accès, notamment depuis le nord (D7 et D2), offrent des vues partielles, la plupart du temps au-dessus des linéaires boisés du bocage. Les visibilités vers la zone nord de la ZIP sont particulièrement présentes depuis l'est de la ville, le long de la D61, dans le quartier de Chanteclair.

Depuis le centre-ville, les bords de la Brame sont accessibles, bien qu'ils soient peu aménagés. A ce niveau, l'encaissement, le bâti et la végétation présente le long de la rivière limitent les vues vers la ZIP.

Compte tenu **des visibilités possibles** depuis le centre-ville et ses accès, notamment **sur le secteur nord de la ZIP** et malgré les filtres du bocage assez présents et du relatif éloignement de la ZIP, **la sensibilité de Magnac-Laval est modérée.**



Photographie 43 : L'encaissement de la Brame au niveau de Magnac-Laval et la densité du tissu urbain limitent les vues vers la ZIP.



Photographie 44 : Depuis la rue étroite Fénélon, les vues sont cadrées par le bâti dense de part et d'autre de la route : la seule percée visuelle s'ouvre sur la ZIP, dans l'axe de la route.



Photographie 45 : La végétation le long de la vallée de la Brame limite la visibilité sur la ZIP.



Photographie 46 : Depuis l'avenue la Fontaine, la ZIP dépasse légèrement de l'horizon boisé.



Photographie 47 : Depuis la D942, à l'entrée de Magnac-Laval des covisibilités lointaines avec le clocher de l'église sont possibles.

Droux

Le village de Droux (399 habitants) est implanté à environ 4 km au sud-ouest de la ZIP. Le centre-bourg est situé au carrefour de deux routes (D25 et D121) qui délimitent un espace public central autour duquel s'organisent la mairie et l'église. Des habitations de taille modeste sont groupées à l'ouest de ce centre, tandis que des propriétés agricoles marquent la limite est du bourg et s'étendent le long de la route vers le nord. Des vues partielles à travers la trame bocagère pourraient être observables en sortie nord du bourg, une fois les derniers bâtiments passés.

La densité assez importante du bâti dans le quartier ouest, l'encaissement du bourg ainsi que la présence du bocage limitent les visibilitées vers la ZIP. **La sensibilité du village de Droux est faible.**



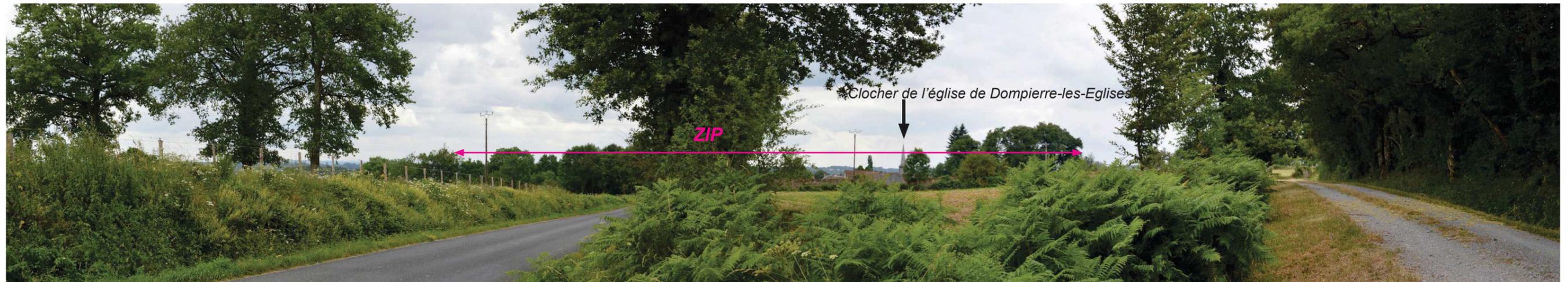
Photographie 48 : Depuis la sortie nord de Droux, la ZIP apparaît partiellement au-dessus des boisements.

Dompierre-les-Eglises

Le village de Dompierre-les-Eglises (401 habitants) est situé à environ 4,5 km de la ZIP. Depuis le centre-bourg, la densité du bâti masque les visibilitées vers la ZIP. Cependant depuis les routes d'accès au bourg, des vues sont possibles. En arrivant par le nord, depuis la D61 et depuis une route parallèle qui débouche devant le cimetière, des covisibilités lointaines avec l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul (monument historique) sont possibles : ces vues sont cependant partielles et apparaissent au-dessus des boisements. En sortie de bourg, sur la D45, un panorama s'ouvre sur le paysage et des vues lointaines vers la ZIP sont recensées dans l'axe de la route. Etant donné que les vues sur la ZIP restent partielles et peu prégnantes, **la sensibilité visuelle reste faible.**



Photographie 49 : Depuis l'accès nord de Dompierre-les-Eglises, une covisibilité avec le clocher de l'église apparaît.



Photographie 50 : Depuis la D61, la ZIP apparaît dans l'axe de la route en covisibilité avec le clocher de l'église et la silhouette du bourg de Dompierre-les-Eglises.

Saint-Sornin-Leulac

Ce bourg de 651 habitants, situé à 4,3 km de la ZIP est implanté le long de la N145 et de la D44. Depuis la N145, au niveau du cimetière une vue vers la ZIP apparaît dans l'axe de la route, au-dessus de l'horizon boisé. Ailleurs, le bocage et les plantations le long des voies de circulation masquent les visibilités vers la ZIP. Quelques vues ponctuelles et partielles sur la ZIP s'ouvrent en arrivant par le nord de la ville depuis la D44.

Compte tenu de la végétation qui filtre les vues, **la sensibilité visuelle sur la ZIP est considérée comme faible.**



Photographie 51 : Depuis la D44, la ZIP apparaît très partiellement et ponctuellement au gré des ouvertures dans le bocage.

3.3.2.2 Depuis les routes principales

Les principaux axes de circulation dans l'AER sont déterminés à partir de la carte IGN et de visites de terrain. La carte ci-contre donne une idée des zones de perception possible depuis ces principaux axes de communication dans l'aire d'étude rapprochée. Cette carte a été réalisée à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de visites de terrain.

Les sensibilités visuelles depuis les principaux axes de communication sont décrites ci-après.

La N145

Cet axe relie Bellac à la ville de la Souterraine située à l'est de la limite de l'AEE. Après la traversée de la Gartempe, vers le nord, des vues intermittentes se dégagent sur la ZIP, l'axe de la route s'aligne dans la direction de la ZIP, qui apparaît très partiellement dans la perspective créée par la végétation de part et d'autre de la route. La route traverse ensuite l'AER du sud-ouest jusqu'à l'est, puis l'AEI vers l'est en direction de La Souterraine. Cette deuxième portion de route, lorsque l'on vient de l'est, est orientée en direction de la ZIP. Des panoramas s'ouvrent après Saint-Sornin-Leulac, tout au long du parcours dans l'axe de la voie ou au-dessus d'un couvert arboré qui les masque plus ou moins au gré des variations du relief. La sensibilité est **modérée**.

La D2

Cet axe rejoint Magnac-Laval depuis l'AEE. Des panoramas souvent incomplets, partiellement masqués par des bosquets proches, sont visibles au-dessus d'un écran boisé sur la majeure partie de cet axe et jusqu'en périphérie de Magnac-Laval ou des covisibilités avec le clocher de l'église apparaissent. La sensibilité est **faible**.

La D25

Cette route relie Le Dorat à Droux dans l'AER. Un panorama se dessine dans l'axe de la route à la hauteur du lieu-dit La Barrière. Des visibilitées partielles, rythmées par les ouvertures dans le bocage, sont possibles. La sensibilité est **faible**.



Photographie 53 : Depuis la D25, des visibilitées sur la ZIP apparaissent au-dessus du linéaire boisé au gré des ouvertures dans le bocage.

La D1

Elle relie Châteauponsac à Rancon, au sud de l'AER. A la sortie de Bellac en direction de Rancon, les arbres bordant la route et les haies du bocage proches masquent les vues en direction de la ZIP. Au sud de Rancon, le bocage plus lâche bordant de grandes parcelles cultivées permet des vues panoramiques au-dessus des masses boisées qui disparaissent dès que la route plonge pour traverser la vallée de la Gartempe. De Rancon à Châteauponsac, des panoramas partiels au-dessus des masses arborées sont entrecoupés par des bosquets et des haies, sur la majeure partie de la route. La sensibilité est **faible**.



Photographie 52 : Depuis la D1, la ZIP apparaît partiellement et par intermittence

La D942

Cet axe relie Le Dorat à Magnac-Laval puis rejoint la N145 dans l'AEI. Jusqu'à Magnac-Laval, il n'y a pas de visibilitées sur la ZIP, et ce en raison du maillage bocager qui borde ce réseau viaire. Lors de la traversée de Magnac-Laval, le long de la rue Fénelon, la pente et le recul du bâti dans l'axe de la route dégagent une ouverture visuelle en direction de la ZIP qui reste cependant partielle (partie haute). A la sortie de Magnac, et jusqu'à la limite de l'AER, des vues partielles sur la ZIP sont possibles. La sensibilité est **faible**.

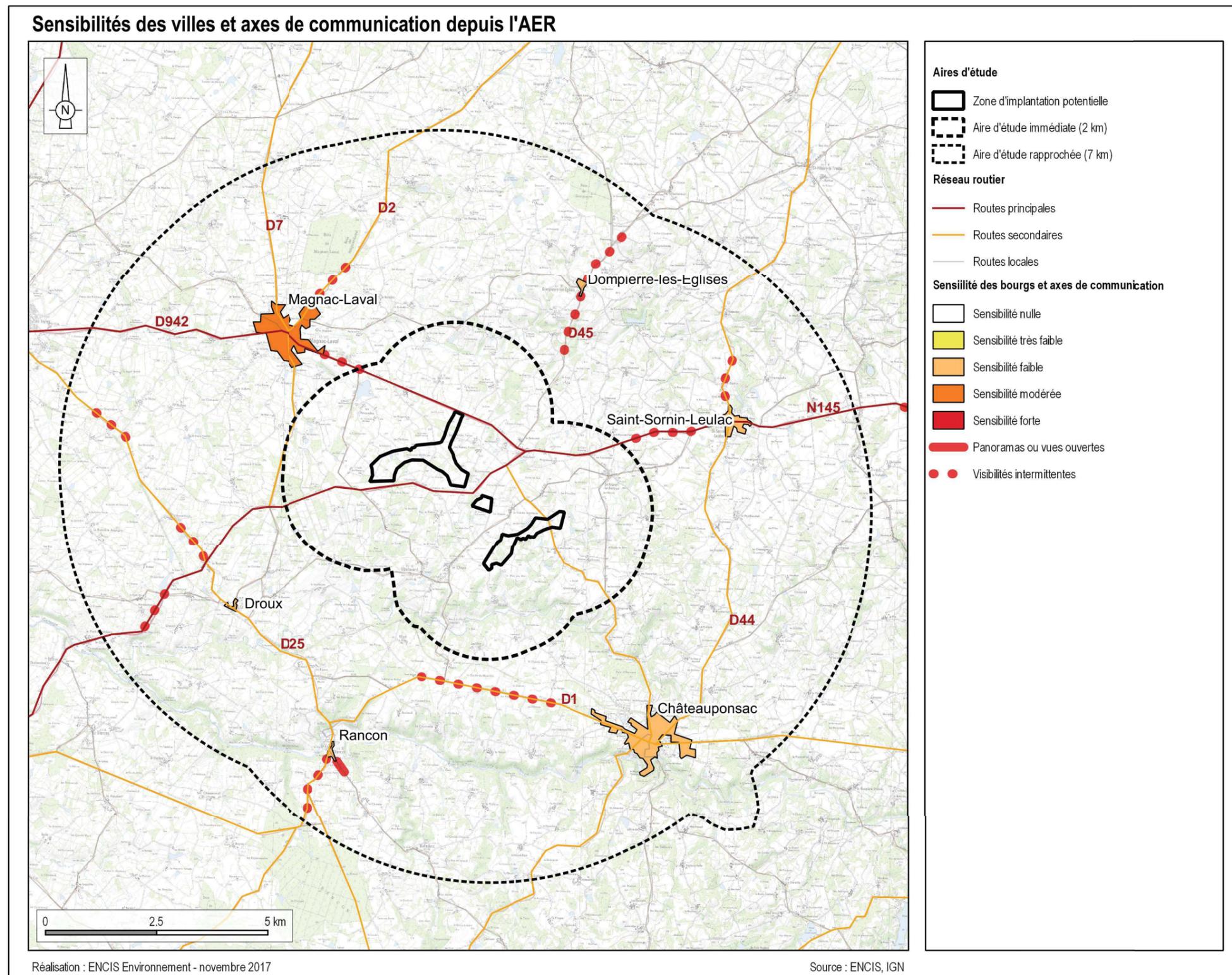
La D45

Cet axe relie Châteauponsac à Dompierre-les-Eglises. Depuis Châteauponsac, la route suit d'abord la vallée de la Semme. Sa position encaissée et les boisements alentour empêchent toute vue en direction de la ZIP. Un panorama est perceptible à partir du croisement avec la D45A. Au Nord de Dompierre-les-Eglises, des covisibilités avec le clocher de l'église sont possibles. Aussi à la sortie du bourg le bocage devient plus lâche et la pente de la route permet un panorama sur la ZIP. La sensibilité est **modérée**.

La D44

La D44 relie Châteauponsac à Saint-Sornin-Leulac. Les bords de la route oscillent entre haies bocagères et parcelles cultivées laissant filtrer des vues partielles sur la ZIP. La ZIP apparaît ponctuellement et partiellement, dans sa partie haute. La sensibilité est **faible**.

Globalement, depuis les axes de communication de l'AER, des visibilitées vers la ZIP sont recensées mais elles sont souvent intermittentes, au gré des ouvertures dans le bocage ou apparaissent au-dessus de la masse végétale. **La sensibilité des routes dans l'AER demeure faible.**



Carte 19 : Perceptions visuelles depuis les principales villes et les axes de communication principaux de l'aire d'étude rapprochée.

3.3.3 Les éléments patrimoniaux de l'AER

3.3.3.1 Les monuments historiques

L'aire d'étude rapprochée comprend 11 monuments historiques, dont 3 classés et 8 inscrits. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre. On y recense du patrimoine religieux (église, lanterne des mort), un château, des ponts, une maison et un hôtel ainsi qu'un camp antique.

Vue générale des enjeux patrimoniaux de l'AER

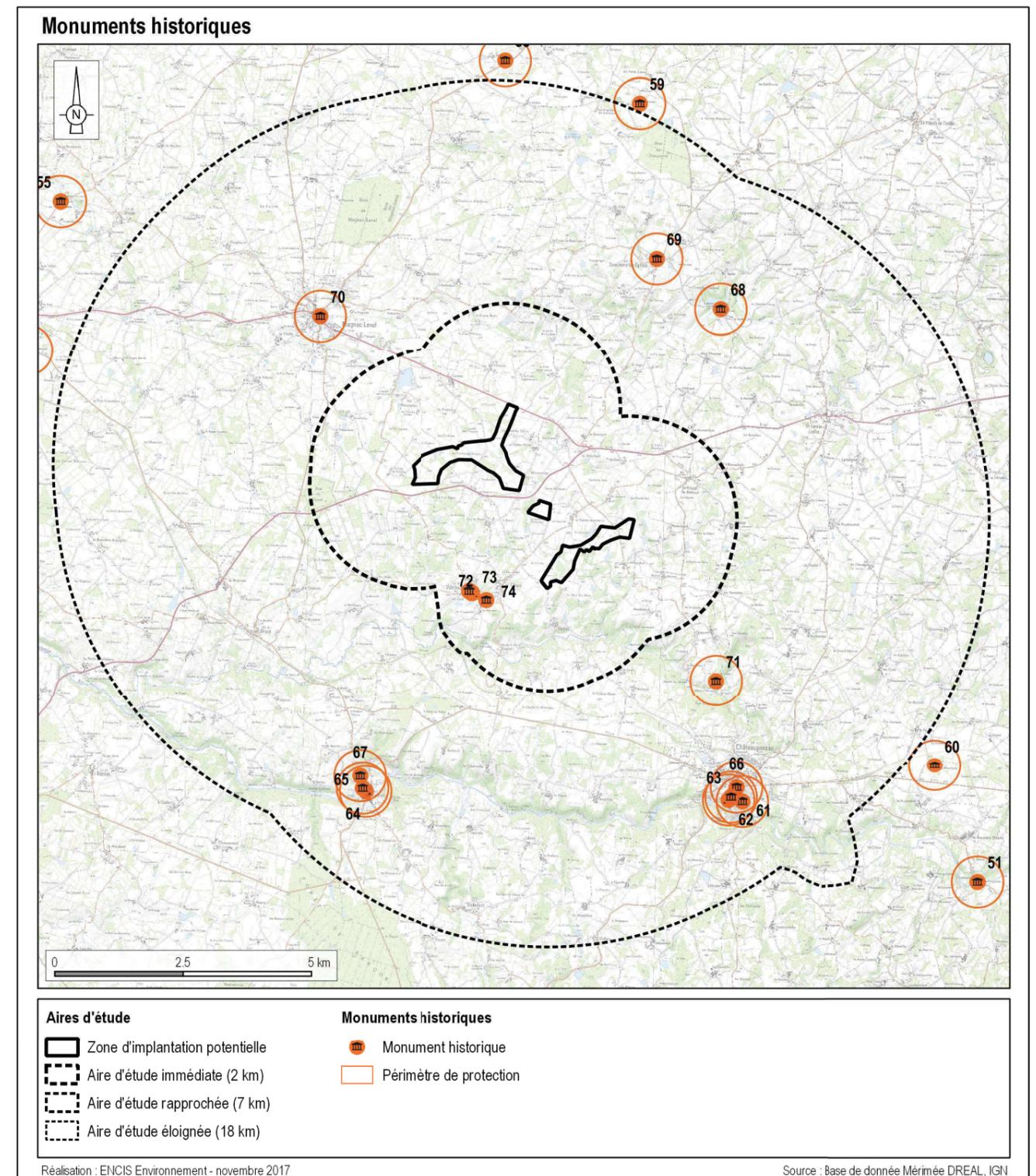
Certains monuments bénéficient d'une reconnaissance importante : les églises de Rancon, Châteauponsac, Dompierre-les-Eglises et Magnac-Laval ainsi que le pont et la lanterne des morts à Rancon. Parmi les 11 monuments historiques, sept présentent un enjeu modéré.

Vue générale des sensibilités patrimoniales de l'AER

Parmi les 11 monuments historiques de l'AER, deux présentent une sensibilité faible. La grande majorité des monuments historiques de l'AER présentent des sensibilités très faibles, voire nulle. En effet, ils sont pour la plupart situés dans des bourgs eux-mêmes implantés dans des secteurs au bocage plus ou moins dense. Les rideaux d'arbres filtrent les visibilité, qui sont le plus souvent partielles, limitées à la partie haute de la ZIP, localisées à la périphérie des bourgs et donc en marge des édifices protégés. Les monuments « isolés » sont quant à eux souvent localisés dans des secteurs au bocage dense, depuis lesquels les arbres filtrent les vues. Les ponts sont insérés dans des vallées étroites et bordées d'arbres, et ne présentent aucune visibilité directe ou covisibilité avec la ZIP.

Description des monuments historiques présentant des enjeux modérés ou des sensibilités faibles a minima

L'ensemble des monuments historiques est listé et décrit dans le tableau suivant. Néanmoins dans ce chapitre, nous décrirons plus précisément les éléments présentant des enjeux modérés et ceux présentant des sensibilités faibles a minima.



Carte 20 : Monuments historiques de l'AER.

Pont Romain (MH n°61)

Ce pont est situé en contrebas de la ville de Châteauponsac. Il bénéficie d'une reconnaissance locale.

L'enjeu est modéré. Le pont est situé en fond de vallée dans un écrin boisé. L'encaissement et les boisements occultent toute visibilité vers la ZIP rendant la sensibilité de ce monument vis-à-vis de celle-ci, nulle.

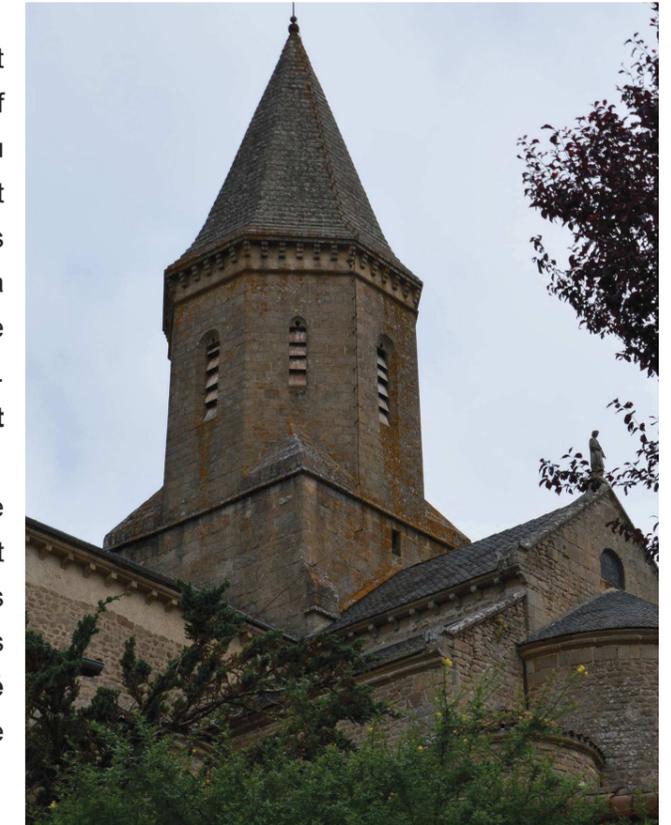


Photographie 54 : Le pont romain, situé en fond de vallée, est occulté par la végétation et le relief.

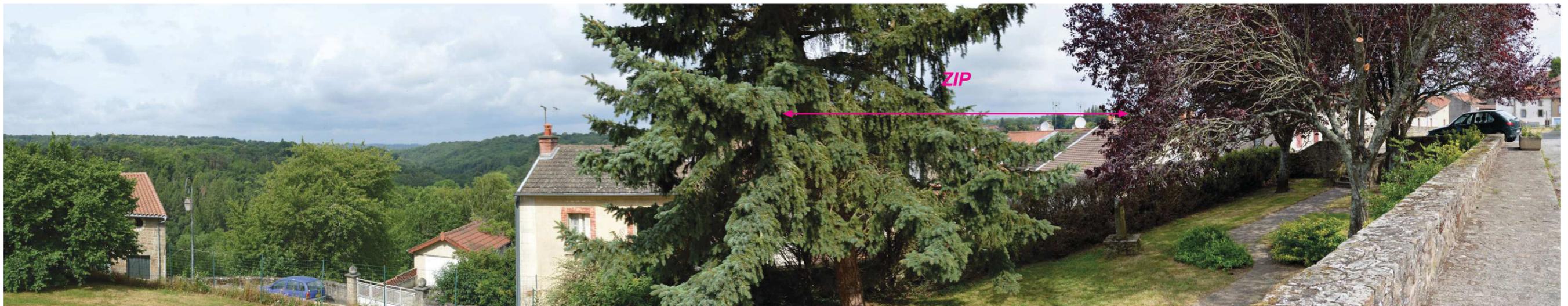
L'église Saint-Thyrse (MH n°62)

Située sur un éperon rocheux surplombant la Gartempe, dans le centre de Châteauponsac (cf chapitre 3.3.2.1), cette église romane a été édifiée au XIème siècle par des moines bénédictins appartenant à l'abbaye de Déols (près de Châteauroux) sur les vestiges d'un ancien castrum Gallo-romain. Elle a connu des ajouts de style gothique au cours du XVème siècle. L'ensemble reste tout de même homogène. L'intérieur de l'église n'est pas visitable. **L'enjeu est modéré.**

A l'arrière de l'église, un petit espace vert planté surplombe la rue des remparts. Depuis cet espace et depuis le coin nord-ouest de la place de l'église, des vues sur la ZIP sont possibles entre la végétation. Ces vues restent partielles et incomplètes. **La sensibilité de ce monument vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP reste faible.**



Photographie 55 : L'église de Saint-Thyrse



Photographie 56 : Depuis la place de l'église Saint-Thyrse, la ZIP apparaît entre la végétation

Eglise Saint-Pierre-ès-Liens à Rancon (MH n°64)

Située à Rancon, cette église a été édifiée à la fin du XII^{ème} siècle. Elle a été modifiée à plusieurs reprises, et notamment fortifiée au début du XV^{ème} siècle. Elle était alors un élément à part entière dans le système de défense du village, ce dont témoignent les baies de tir et les mâchicoulis dans la partie haute du monument. Le clocher à bulbe du XVI^{ème} siècle, recouvert de bardeaux de châtaignier, lui confère une silhouette singulière. **L'enjeu est modéré.**

Aucune vue n'est recensée depuis l'église ou ses abords immédiats. **La sensibilité est faible.**

Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul (MH n°69)

Depuis les abords du monument, il n'y a pas de vue recensée étant donné la densité du tissu bâti. Cependant, en arrivant par le nord depuis la D61 et par une route locale parallèle à la D61, des covisibilités lointaines avec le clocher de l'église sont possibles. Ces vues restent cependant partielles. **La sensibilité est faible.**

Pont du XIII^e siècle sur la Gartempe (MH n°67)

Cet ouvrage qui enjambe la Gartempe est composé de quatre arches. L'enjeu est modéré. Situé en fond de vallée, les vues vers la ZIP sont masquées par le relief et la végétation. **La sensibilité visuelle est nulle vis-à-vis de la ZIP.**



Photographie 58 : Le pont situé au fond de la vallée boisée de la Gartempe est dissimulé par la végétation.

Lanterne des morts (MH n°65)

Ce monument situé dans l'ancien cimetière de Rancon mesure 1.40 mètres de diamètre extérieur et est élevé sur une plateforme circulaire. **L'enjeu est modéré.** Localisé sur un versant ouvert de la Gartempe, les vues sont cependant bloquées par le relief formé par la rive opposée. Aucune vue n'est recensée, **la sensibilité est nulle.**



Photographie 57 : La lanterne des morts à Rancon qui surplombe la vallée de la Gartempe est insérée dans un contexte arboré.

Eglise Saint-Maximin (MH n°70)

Cette église de style roman du XI^{ème} siècle est incluse dans un réseau de ruelles en partie médiévales. L'édifice originel a été plusieurs fois modifié entre les XII^{ème} et XIX^{ème} siècles. L'édifice se singularise par son clocher avec flèche en granite. Le périmètre de protection a été modifié pour englober une partie de la vieille ville et de la vallée de la Brame. **L'enjeu de ce monument est modéré.**

L'église est insérée dans un tissu bâti dense qui limite les vues depuis le parvis : l'étroitesse des rues et leur orientation ne permettent pas de vues depuis le monument et ses abords immédiats. Cependant des covisibilités (clocher de l'église) lointaines et partielles sont possibles depuis la D2 en arrivant du nord-est. **La sensibilité est faible.**

Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée								
N°	Départ.	Commune	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en km
61	87	Châteauponsac	Pont romain	Situé en fond de vallée, aucune vue n'est possible sur la ZIP	Classé	Modéré	Nulle	5,6
62	87	Châteauponsac	Eglise Saint-Thyrse	Du fait de sa situation en promontoire, une vue partielle est possible depuis l'extrémité sud-ouest de la place de l'église et apparaît entre les arbres et depuis la rue des Remparts située en contrebas.	Classé	Modéré	Faible	5,3
63	87	Châteauponsac	Maison	Le tissu urbain fait écran aux abords de la maison, cependant la ZIP peut être visible depuis les périmètres de protection, notamment depuis le long de l'Avenue de Lorraine en direction de Rancon.	Inscrit	Faible	Très faible	5,3
64	87	Rancon	Eglise Saint-Pierre-ès-Liens	Aucune vue recensée depuis l'église ou ses abords immédiats cependant des covisibilités très ponctuelles avec le clocher de l'église sont recensées depuis la rue de la croix-Pierre (D103).	Inscrit	Modéré	Très faible	5,3
65	87	Rancon	Lanterne des morts, dans l'ancien cimetière	Située dans l'ancien cimetière, sur un versant ouvert en direction de la vallée de la Gartempe. Pas de vues possibles sur la ZIP.	Inscrit	Modéré	Nulle	5,3
66	87	Châteauponsac	Hôtel Mathieu de la Croce	Le tissu urbain limite les vues. La ZIP est visible depuis le périmètre de protection avenue du 8 mai, au niveau d'une ouverture dans le tissu urbain au-dessus de la masse boisée.	Inscrit	Faible	Très faible	5,2
67	87	Rancon	Pont du XIIIe siècle sur La Gartempe	Aucune vue possible depuis le fond de vallée.	Inscrit	Modéré	Nulle	5,2
68	87	Dompierre-les-Eglises	Château de Dompierre	Les nombreux boisements présents dans le périmètre de protection filtrent les vues.	Inscrit	Faible	Très faible	4,9
69	87	Dompierre-les-Eglises	Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul	La trame bocagère lâche de ce secteur rend les vues possibles en marge du monument. Depuis des routes d'accès au bourg (D61, D45), des covisibilités lointaines (clocher éloigné) sont possibles en arrivant par le nord sur la D61. Ces vues restent toutefois partielles, et aucune n'est recensée à proximité de l'édifice.	Inscrit	Modéré	Très faible	4,6
70	87	Magnac-Laval	Eglise Saint-Maximin	L'église est insérée dans un tissu bâti dense qui limite les vues depuis le parvis. Cependant des covisibilités (clocher de l'église) lointaines sont possibles depuis la D2 en arrivant du nord-est.	Inscrit	Modéré	Faible	3,3
71	87	Châteauponsac	Camp antique dit du peu de Barry	Situé hors de la ZIV, les boisements et le relief empêchent toute vue vers la ZIP	Classé	Faible	Nulle	3,2

Tableau 7 : Inventaire des monuments historiques dans l'AER

3.3.3.2 Les sites protégés : sites inscrits et classés, sites patrimoniaux remarquables

Deux sites protégés ont été recensés dans l'AER. Ils sont localisés sur la carte ci-contre.

Le site inscrit de la vallée de la Couze en aval de Balledent

Ce petit site concerne un secteur pittoresque de la vallée, où la rivière forme de petites gorges qui serpentent entre des barres rocheuses. La vallée est occupée par des prairies encadrées d'un fin maillage bocager, de vergers, de jardins et de petits bois de chênes, hêtres et bouleaux. Un moulin ayant conservé sa roue est situé au niveau de franchissement de la D103. **L'enjeu est faible.**

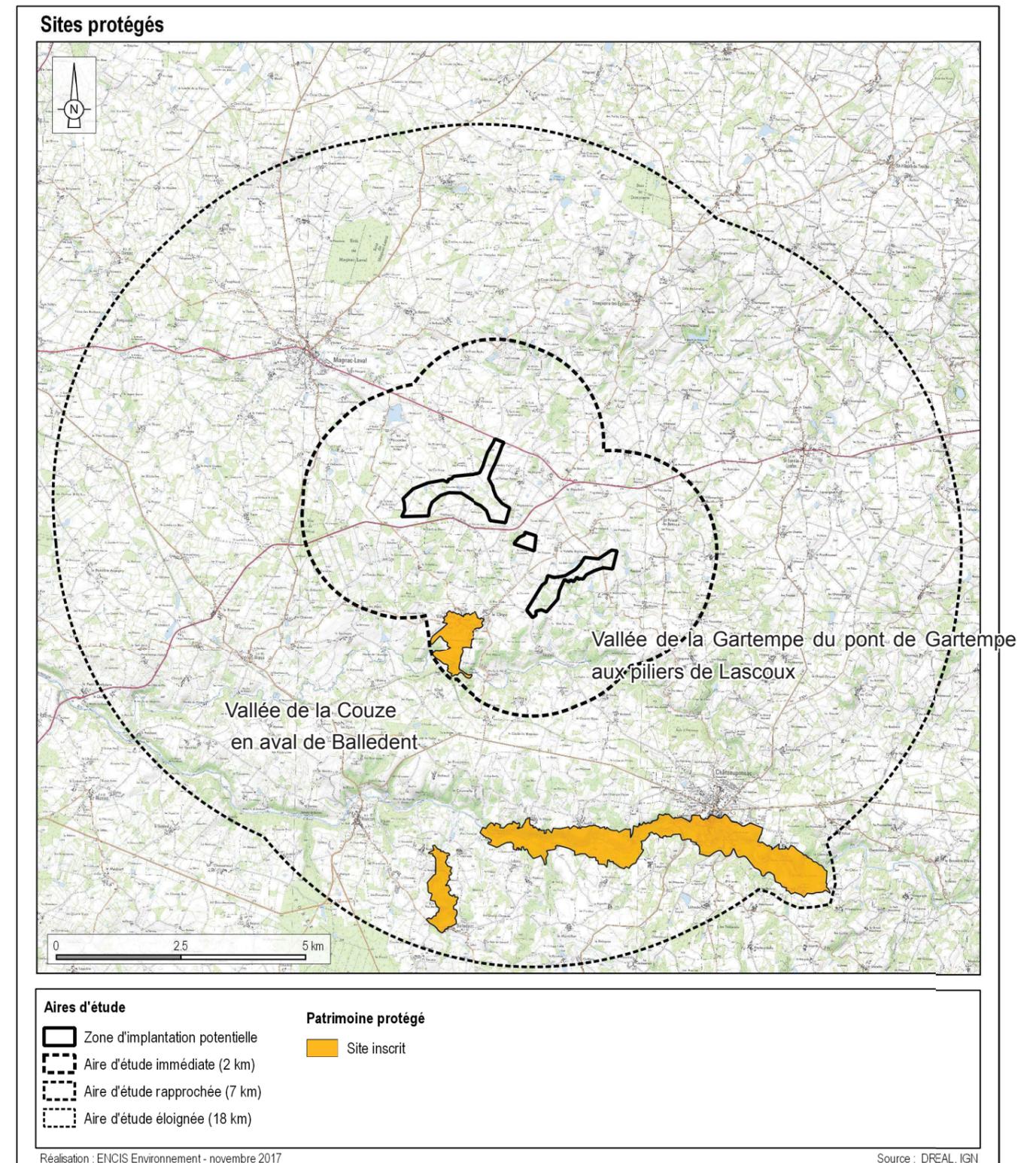
Les boisements denses empêchent les vues depuis le site. Cependant, depuis la D103, en surplomb de la vallée de la Couze, des vues lointaines sur l'ensemble de la ZIP apparaissent au-dessus de l'horizon boisé. **La sensibilité est faible.**



Photographie 59 : Depuis la D103, une covisibilité entre le site inscrit de la vallée de la Couze et la ZIP apparaît au-dessus du linéaire boisé.



Photographie 60 : Depuis les abords de la vallée de la Couze, la ZIP apparaît partiellement dans l'axe de la route.



Réalisation : ENCIS Environnement - novembre 2017

Source : DREAL, IGN

Carte 21 : Sites protégés de L'AER

Le site inscrit de la Gartempe du pont de Gartempe aux piliers de Lascoux

Ce site protège une portion pittoresque de la vallée, qui serpente entre des reliefs escarpés formant par endroits de véritables gorges. On y trouve une succession d'éléments naturels et construits autour de l'eau. Le périmètre de protection englobe également la partie médiévale de Châteauponsac, qui surplombe la vallée sur un éperon rocheux. Ce site fait l'objet d'une forte reconnaissance locale. **L'enjeu est modéré.**

Ce site intègre l'église de Châteauponsac, monument historique. Une vue partielle est possible depuis la place de l'église de Châteauponsac (cf. 3.3.2.1). Sur la rive gauche de la Gartempe, des vues ponctuelles sont possibles. Aussi, à proximité de la D44 sur la colline Saint-Martial, en surplomb du méandre de la Gartempe, quelques bancs ont été installés et une aire de pique-nique a été aménagée. A ce niveau, un panorama ponctuel s'ouvre à travers une fenêtre dans le bocage, dévoilant une large covisibilité à la fois sur la silhouette de la ville, la vallée boisée de la Gartempe et la ZIP. Les rives de la Gartempe étant relativement boisées, il n'y a pas d'autres covisibilités avec la silhouette de Châteauponsac et la ZIP. **La sensibilité est modérée** étant donné que les vues vers la ZIP sont éparées, confidentielles et partielles tout le long de la vallée.



Photographie 61 : Depuis une aire de pique-nique aménagée à proximité de la D44, en surplomb de la Gartempe, un panorama s'ouvre sur la silhouette de la ville de Châteauponsac, la vallée boisée de la Gartempe et la ZIP



Photographie 62 : Des covisibilités entre le site inscrit de la vallée de la Gartempe et la ZIP apparaissent partiellement au-dessus de l'horizon boisé.

Inventaire des sites protégés, ZPPAUP / AVAP et sites UNESCO de l'aire d'étude rapprochée								
Départ.	Commune	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP	
87	Balledent, Rancon	Vallée de la Couze en aval de Balledent	Ce petit site concerne un secteur pittoresque de la vallée, où la rivière forme de petites gorges entre Couze et Balledent. Une covisibilité depuis la D103 apparaît au-dessus des boisements. Aussi depuis des petites routes locales, la ZIP apparaît dans l'axe de la route.	Site inscrit	Faible	Modérée	5 km	
87	Châteauponsac, Rancon, Balledent	Vallée de la Gartempe du pont de Gartempe aux piliers de Lascoux	Ce site tout en longueur protège une portion pittoresque de la vallée, formée d'un relief escarpé formant parfois de véritables gorges. Dans le périmètre du site, une vue partielle est possible depuis la place de l'église de Châteauponsac, et ponctuellement depuis des secteurs agricoles en marge du site. Depuis la colline Saint-Martial, un belvédère aménagé surplombe la vallée de la Gartempe avec une situation de covisibilité sur la rivière, la silhouette du bourg de Châteauponsac et le clocher de son église ainsi que de la ZIP.	Site inscrit	Modéré	Modérée	4,2 km	

Tableau 8 : Inventaire des sites protégés dans l'AER

3.3.3.3 Les sites emblématiques

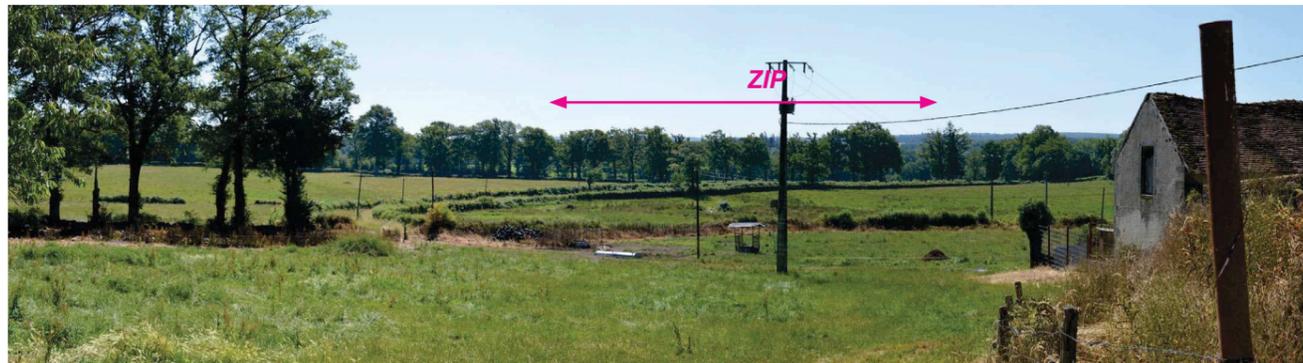
Chercorat

Ce petit site situé à 5.3 km de la ZIP concerne les abords d'un château localisé sur une butte et entouré d'un parc arboré, et s'étend vers le nord-est pour englober trois petits boisements. **L'enjeu est faible.**

Le château de Chercorat et ses abords s'ouvrent sur des panoramas en direction de la ZIP : depuis la butte des vues vers la ZIP sont possibles. Depuis les abords du site, en bas de la butte, les vues sont cependant limitées par les grands arbres du parc et filtrées par le bocage qui s'étend aux alentours. Une visibilité sur le nord de la ZIP est recensée depuis la D91, au nord-est du site. **La sensibilité est faible.**



Photographie 63 : Le château de Chercorat



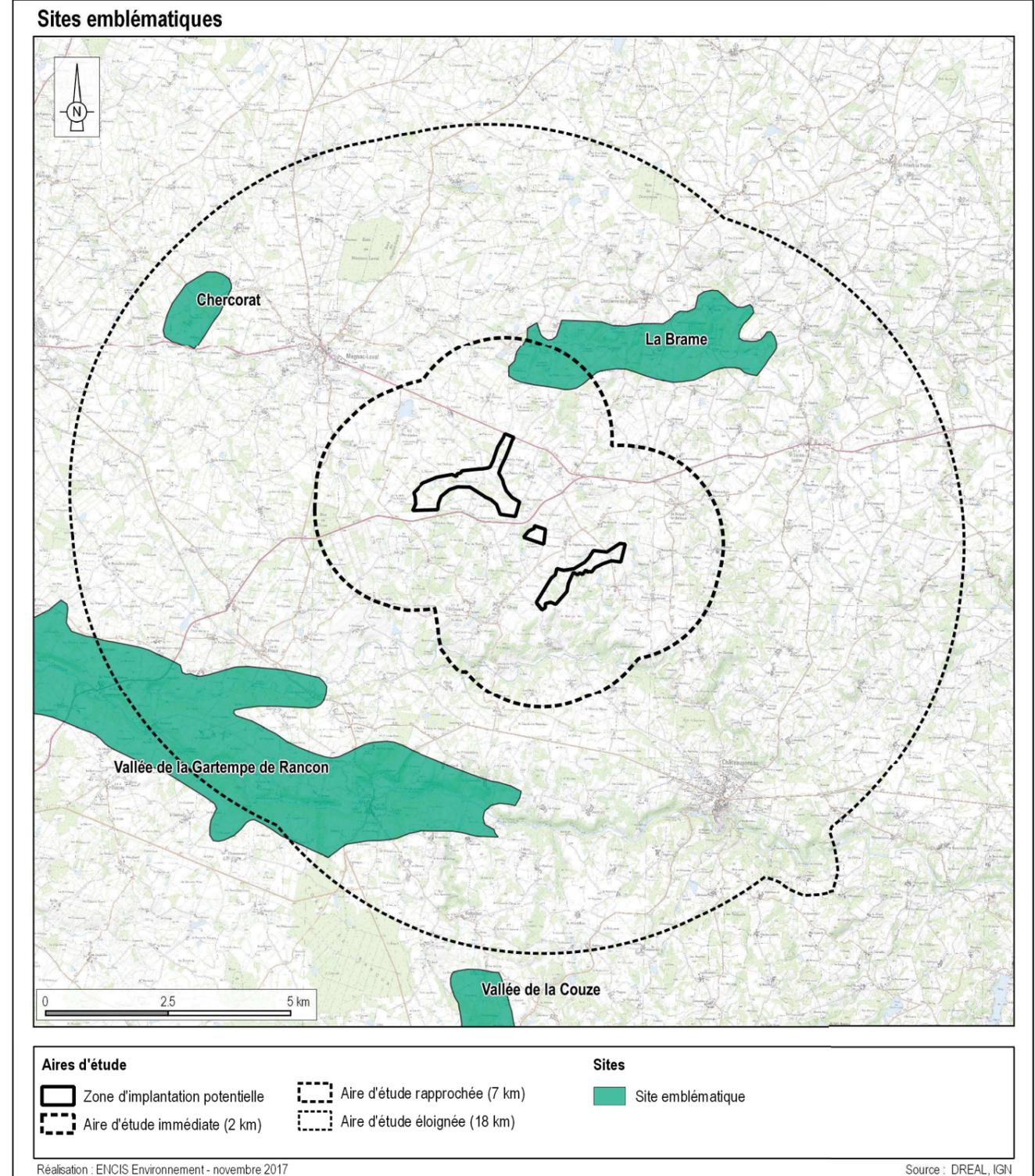
Photographie 64 : Vue lointaine et partielle depuis la butte du château de Chercorat

La vallée de la Gartempe de Rancon à La-Croix-sur-Gartempe

Ce site emblématique est très étendu, il est à cheval sur l'aire d'étude éloignée et rapprochée. Il couvre une large portion de la vallée qui commence en aval du site inscrit de la Vallée de la Gartempe du pont de Gartempe aux piliers de Lascoux et s'étend jusqu'à la confluence avec le Vincou, à l'ouest de Bellac. Ce site présente des paysages variés, tantôt cloisonnés par le bocage et tantôt plus ouverts sur les hauts de versants. La rivière dessine des méandres encadrés de versants souvent boisés, et les rebords de la vallée sont particulièrement visibles depuis de nombreux endroits du plateau. Ce site est l'objet d'une forte reconnaissance locale comme lieu représentatif de la diversité des paysages et comme lieu de promenade.

L'enjeu est modéré.

La vallée est encaissée, et la présence d'un maillage arboré dense de ripisylves et de bocage limite les vues vers la ZIP. Depuis la D1 et la D103, en arrivant à Rancon, des panoramas s'ouvrent vers la ZIP (cf. chapitre 3.3.2.2). Des vues sporadiques sont possibles depuis le long de la D4B1. **La sensibilité est faible.**

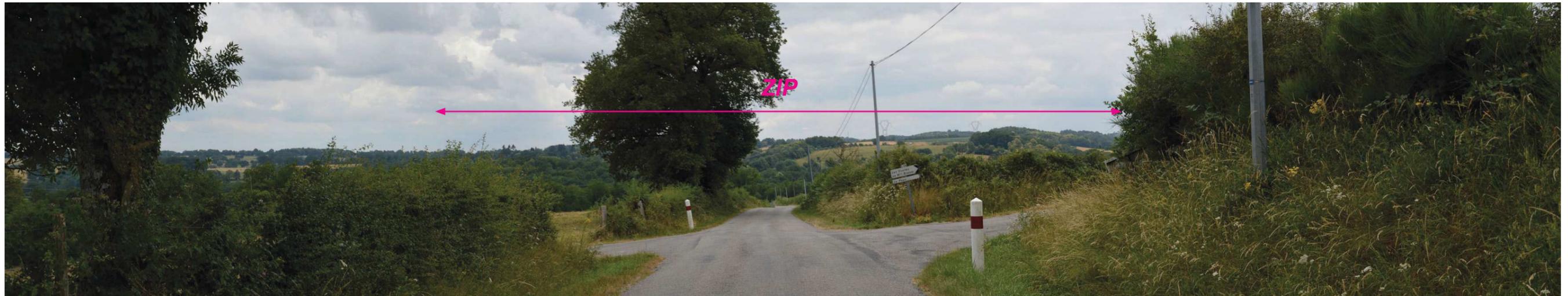


Carte 22 : Sites emblématiques de L'AER

La vallée de la Brame

A proximité de Dompierre-les-Eglises, ce site correspond à une portion sinueuse et encaissée de la Brame. Cette partie de la rivière comporte plusieurs éléments architecturaux intéressants : le moulin des Combes, le Moulin du Couret et le Moulin de Dompierre, ainsi que le château de Dompierre, monument historique inscrit (AEE). Plusieurs circuits de randonnée empruntent la vallée et ses abords : circuit du château, circuit panoramique, circuit de l'oratoire du Couret. **L'enjeu est modéré.**

Quelques vues lointaines existent depuis les rebords de la vallée, notamment depuis la D45 à la sortie de Dompierre-les-Eglises. Depuis le fond de vallée, le relief et la végétation limitent les visibilitées. **La sensibilité est faible** étant donné la ponctualité des vues recensées.



Photographie 65 : Depuis la D45 qui traverse le site inscrit de la vallée de la Brame, l'ensemble de la ZIP apparaît au-dessus de l'horizon boisé.

Inventaire des sites emblématiques de l'aire d'étude rapprochée					
Départ.	Nom	Commentaire	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en km
87	Chercorat, bois, prairies et grands arbres, allée boisée et château	Situés sur une butte, les abords du château de Chercorat s'ouvrent sur des panoramas en direction du sud.	Faible	Faible	5,3
87	Vallée de la Gartempe de Rancon à La Croix-sur-Gartempe	Ce site emblématique est très étendu, il couvre une large portion de la vallée de la Gartempe. L'encaissement de la vallée et la présence d'un maillage arboré dense limitent les vues vers la ZIP. Depuis la D1 et la D103 en arrivant sur Rancon, des panoramas s'ouvrent sur la ZIP.	Modéré	Faible	3,6
87	La Brame	Ce site comporte plusieurs éléments architecturaux. Le site est majoritairement boisé, limitant les vues vers la ZIP. Une vue sur la partie supérieure de la ZIP est possible depuis la D45, la route surplombant la vallée.	Modéré	Faible	1,7

Tableau 9 : Inventaire des sites emblématiques dans l'AER

3.3.4 Les sites touristiques de l'AER

Cet inventaire permet de retrouver, en plus du patrimoine répertorié et protégé qui attire de nombreux touristes, différents sites et circuits touristiques dans l'aire d'étude rapprochée.

Il s'agit d'éléments du patrimoine architectural (église, cités de caractère) et naturel (vallée de la Semme et vallée de la Gartempe). On note également la présence du musée ethnographique René Baubérot à Châteauponsac.

Les cités de caractère de Châteauponsac et Magnac-Laval

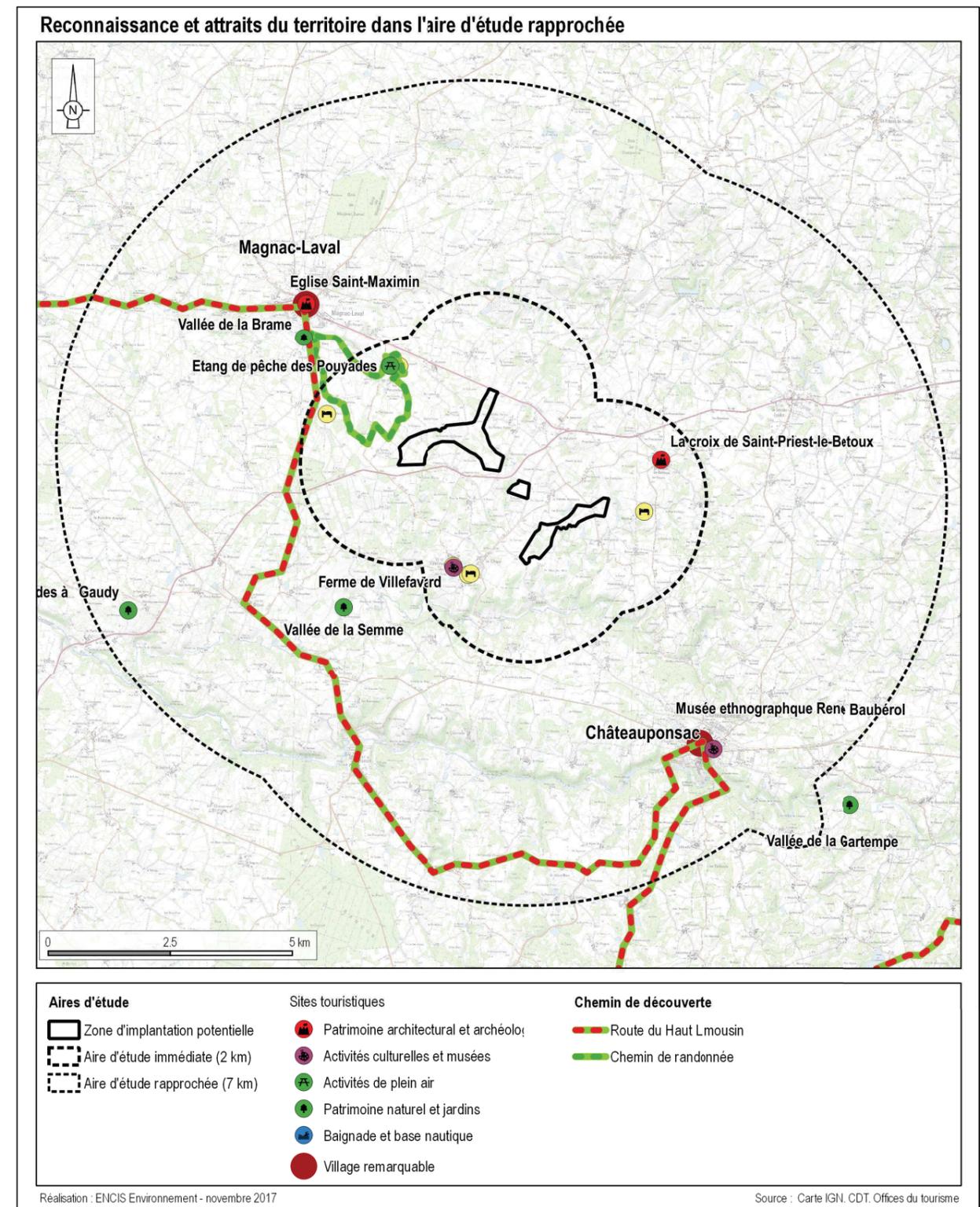
Le village de Magnac-Laval, labélisé «cité de caractère», a conservé une partie de ses remparts, les vestiges de l'ancien château et l'église Saint-Maximin datant de l'époque carolingienne. L'enjeu de ce site est modéré. Un circuit du patrimoine est proposé par les offices du tourisme locales afin de faire découvrir ce patrimoine médiéval. Depuis le centre-ville (rue Fénélon) des visibilitées en direction de la ZIP sont possibles, de même depuis les routes d'accès à la commune (D7 et D2) des covisibilités avec le clocher de l'église sont envisageables. **Les sensibilités visuelles sont modérées.**

La cité de caractère de Châteauponsac surplombe la Gartempe depuis son éperon rocheux. Connue sous le nom de «perle de la Gartempe» la ville possède un riche patrimoine architectural datant de l'époque médiévale. Des panoramas s'ouvrent sur la vallée encaissée de la Gartempe, tournant le dos à la ZIP. En raison du caractère très ponctuel des visibilitées, **la sensibilité visuelle vis-à-vis de la ZIP est faible.**

Les vallées de la Gartempe et de la Semme.

La Semme est une rivière au débit assez soutenu en partie aval qui offre quelques passages tumultueux aux franchissements des dénivelés. Cette rivière est connue localement pour la pêche. Des éléments du patrimoine vernaculaire tels que des moulins, des roues à eau et des ponts sont disséminés en fond de vallée et ne présentent aucune visibilité sur la ZIP.

La Gartempe s'écoule dans une vallée boisée encaissée. Pratiquée pour la pêche, la vallée de la Gartempe, site emblématique, est également accessible pour les promenades en plein air. (cf. 3.2.2.2). **La sensibilité visuelle depuis la vallée est très faible** étant donné les boisements qui masquent les visibilitées vers la ZIP.



Carte 23 : Sites touristiques de l'AER

La route du Haut Limousin

La route du Haut Limousin (cf. 3232) traverse l'AER du sud-est au nord-ouest. Elle relie Châteauponsac à Rancon en traversant le site inscrit de la vallée de la Gartempe et en longeant celui de la vallée de la Couze. A l'approche du bourg de Rancon, des vues vers la ZIP sont possibles depuis la D103, au-dessus de l'horizon boisé. De Rancon à Droux, la route du Haut Limousin emprunte un itinéraire bordé d'arbres qui occultent toute visibilité sur la ZIP. De Droux à Magnac-Laval la route suit l'axe de la D7, depuis lequel les visibilités sont masquées. Cet itinéraire touristique permet ensuite de rejoindre le Dorat depuis Magnac-Laval, en suivant la D942. Globalement, la route du Limousin emprunte des axes routiers souvent bordés de végétation ce qui limite la visibilité. Au gré des ouvertures dans le bocage, des fenêtres paysagères s'ouvrent et permettent une visibilité partielle de la ZIP. **La sensibilité visuelle est faible.**



Photographie 66 : La route du Haut Limousin à Châteauponsac.

Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée							
Départ.	Commune	Nom	Commentaire	Protection	Enjeu	Sensibilité	Distance à la ZIP en km
87	Châteauponsac	Musée ethnographique René Baubérot	Aucune vue recensée depuis le site ou ses abords	-	Très faible	Nulle	5,5
87	Châteauponsac	Cité de caractère	Cette cité de caractère est aussi connue sous le nom de perle de la Gartempe. La sensibilité visuelle de la ville vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP demeure faible, en raison du caractère ponctuel de ces visibilités.	-	Faible	Faible	5,2
87	Saint-Ouen-sur-Gartempe, Blanzac, Droux, Rancon, Châteauponsac, Balledent	Vallée de la Gartempe	Globalement, la Gartempe s'écoule dans une vallée boisée et encaissée ce qui limite les vues possibles vers la ZIP. Cependant ponctuellement quelques vues peuvent être possibles (depuis la place de l'église de Châteauponsac).	site inscrit	Modéré	Très faible	4,2
87	Magnac-Laval	Cité de caractère	Des visibilités sont possibles depuis la rue Fénélon (D942), et en arrivant depuis la D7 et la D2, la ou le bocage se fait moins dense et laisse filtrer les vues.	-	Modéré	Modérée	3,6
87	Magnac-Laval	Eglise Saint-Maximin	L'église est insérée dans un tissu bâti dense qui limite les vues depuis le parvis. Cependant des covisibilités (clocher de l'église) lointaines sont possibles depuis la D2 en arrivant du nord-est.	Inscrit	Modéré	Faible	3,3
87	Villefavard	Vallée de la Semme	Ce site regroupe un ensemble de bâtiments remarquables (église, château et temple) occupant un plateau bocager en surplomb d'une portion encaissée de la vallée de la Semme. L'église est entourée de prairies qui permettent des vues sur la ZIP. Depuis la D4B1 des covisibilités sont possibles entre l'église et la ZIP. Depuis les abords de l'étang, le couvert végétal masque les vues vers la ZIP, mais la ZIP peut être visible dans sa partie supérieure et des covisibilités avec l'étang et le temple sont possibles	Inscrit	Modéré	Modérée	3,2
87	Châteauponsac, Rancon, Droux, Magnac-Laval	La route du Haut Limousin	La route du Limousin emprunte des axes routiers souvent bordés de végétation ce qui limite la visibilité. Au gré des ouvertures dans le bocage, des fenêtres paysagères s'ouvrent et permettent une visibilité partielle de la ZIP.	-	Modéré	Faible	Variable

Tableau 10 : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.